VOLUME VIII — JEUDI, 20 OCTOBRE 1904 — No.16

L'Écho du Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"TOUT DROIT"

LAURIER ET LA VICTOIRE

Tactiques deloyales

St-Jérôme, 14. — "L'Avenir du Nord" publie dans son édition, ce soir, la stupéfiante révélation qui suit :

Un hasard vient de nous faire tomber sur un document très précieux et qui fait toucher du doigt la duplicité des partisans de Borden, dans la présente lutte. Ce document vient de Toronto et traite de la question du Grand-Tronc-Pacifique. Il a été tiré à un grand nombre d'exemplaires et a été envoyé dans tout le pays à la presse de l'Opposition.

Dans l'esprit de ses auteurs, il devait servir aux journalistes qui appuient M. Borden, soit pour être publié en sa forme et teneur, soit pour leur suggérer des articles éditoriaux ou des chroniques hebdomadaires. Or, voici ce qui arrive: LA COPIE DESTINEE A LA PROVINCE DE QUEBEC N'EST PAS SEMBLABLE A CELLE QUI EST DESTINEE AUX AUTRES PROVINCES.

Dans ce document, on trouve le passage suivant :

" La question qui s'agite devant le public n'est pas de savoir si le chemin de fer sera construit. La question est de savoir si le gouvernement Laurier a accompli ses promesses et, dans sa politique de chemins de fer, a su préserver les meilleurs intérêts du pays. Sous ce rapport, IL Y A LIEU DE SE DEMANDER POURQUOI LE GOUVERNEMENT A INSISTE POUR FAIRE ENTRER DANS LE PROJET UN CHEMIN DE FER DE COLONISATION A TRAVERS LE NORD DE QUEBEC ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK DONT LES EXPERTS DU GRAND - TRONC NE VOULAIENT PAS ET QUI EST UNE ADDITION DISPENDIEUSE ET TOUT A FAIT INUTILE AU GRAND - TRONC - PACIFIQUE. POURQUOI LE GOUVERNEMENT SE PROPOSE-T-IL DE DEPENSER AINSI CINQUANTE MILLIONS DE L'ARGENT DU PEUPLE ? "

Voilà le paragraphe destiné aux journaux d'Ontario. Mais on a jugé à bon droit qu'il froisserait les électeurs de Québec. Alors qu'est-ce qu'on a fait ? On n'a même pas eu la pudeur de le faire disparaître. On s'est contenté de biffer à coups de crayon la partie que nous avons mise en lettres capitales, pour indiquer aux éditeurs de Québec qu'ils ne devaient pas faire usage de cette partie. Et l'on a rendu nos compatriotes qui leur accordent leur appui, complices de leur hypocrisie et de leur dédain de notre province.

Relotions Anglo-Allemandes

New-York, 13. — Une des plus importantes revues anglaises, le "National Review", de Londres, publie un article sensationnel sur les relations anglo-allemandes. Tous les journaux quotidiens en reproduisent des extraits, en invitant leurs lecteurs à méditer les enseignements qu'ils comportent.

L'auteur met en garde ses compatriotes contre la campagne commencée depuis quelques semaines par la presse allemande, qui s'efforce de jeter le discrédit sur l'entente cordiale, en représentant les Français comme des alliés sur qui il ne faut jamais compter.

" En général, précise l'auteur, les Anglais souhaitent d'être en bons termes avec le monde entier ; ils voudraient voir l'harmonie régner entre l'Angleterre et l'Allemagne, comme elle règne enfin entre l'Angleterre et la France. Malheureusement, l'expérience a prouvé qu'il est impossible à une puissance de rester étroitement unie avec toutes les nations. Nous avons tenté des efforts, dans la période qui s'écoula entre 1880 et 1900, pour garder une juste mesure dans nos relations avec la France et l'Allemagne, et nous n'avons abouti qu'à rendre la France méfiante, sans acquérir pour cela l'amitié de l'Allemagne."

L'auteur arrive à cette constatation que l'on ne peut épouser deux femmes à la fois ; il faut choisir entre l'Allemagne et la France. Or, la première de ces deux puissances a toujours joué un rôle louche vis-à-vis de l'Angleterre, à laquelle elle rêve d'arracher l'hégemonie des mers ; elle s'y prépare activement en construisant une flotte puissante. Tout en comblant l'Angleterre de protestations d'amitié, elle s'efforce hypocritement de contrecarrer sa politique sur tous les points du globe.

Une alliance avec l'Allemagne serait donc une duperie. L'Allemagne ne s'est jamais conduite comme amie loyale ; au contraire, depuis que l'entente s'est faite entre l'Angleterre et la France, la conduite du gouvernement français a été non seulement de la plus parfaite correction, mais elle a été aussi empreinte de la plus sincère loyauté.

Enthousiasme tarife

Notre confrère "Le Canada", donne quelques renseignements intéressants sur la façon dont s'y prennent les organisateurs conservateurs pour chauffer l'enthousiasme des populations et donner les apparences de la popularité à une réception politique.

Voici ce qui nous attend aujourd'hui :

" A la réception Borden il y aura toutes les fanfares qu'on peut se procurer avec l'argent des manufacturiers qui refusent de hausser le salaire de leurs employés.

Les hommes sont payés $1.50 pour la journée de midi à minuit.

On avait voulu ou espéré faire porter les torches aux étudiants de McGill gratuitement, mais comme ils sont actuellement en plein jeu athlétique, ce qui leur est beaucoup plus agréable que de s'égosiller pour un chef aussi peu fascinant que M. Borden, il a fallu aujourd'hui une tentation monétaire à part.

Il y aura donc 1000 torches, avec 1000 hommes à $1.50 chacun.

Les grandes voitures de M. Grégoire Rochon sont retenues pour transporter M. Borden et sa suite.

Le comité de réception Borden n'a pas cessé de financer depuis hier matin.

Tout ce qui pouvait s'engager à $1.50 par tête a été pris.

M. Hugh Graham, le philanthrope qui préside aux destinées du "Star" et qui aimerait tant être sénateur, avait d'abord déposé son chèque pour $5,000, pour organiser le cirque.

En tout cas, ça n'était pas comme cela du temps de Macdonald, Cartier et Mercier.

On n'était pas obligé de payer les manifestants à tant par tête.

Le Grand Tronc Pacifique est une necessite absolue et indiscutable pour les fermiers de l'Ouest. Pour assurer sa construction votez pour le candidat liberal.

La guerre Russo-Japonaise

De notre correspondant particulier

Depuis deux semaines se livre au sud de Mukden, une bataille acharnée qui par sa durée et la ténacité des combattants est à peu près unique dans l'histoire militaire.

Le général Kouropatkine, comme il l'annonçait dans sa proclamation reproduite la semaine dernière a pris l'offensive.

Pendant les premiers jours, ses avant-gardes ont surpris les Japonais et les ont délogés de leurs positions. Mais ceux-ci n'ont pas tardé à opérer leur concentration et ainsi renforcés, ils ont arrêté d'abord le mouvement offensif des Russes, puis à leur tour ont pris l'offensive.

Des détails mêmes de la lutte, il est difficile d'en parler, ceux que nous possédons sont trop décousus pour nous permettre de définir les diverses phases de cette bataille homérique.

Nous ne saurons que beaucoup plus tard l'exacte vérité, surtout en ce qui concerne les mouvements tactiques.

En ce moment la seule chose qui paraisse certaine, c'est l'incoyable acharnement des combattants, et comme résultante l'énormité des pertes encourues de côté et d'autre.

Voici aujourd'hui 10 jours que dure la bataille et l'on peut estimer d'après une récente dépêche à 2,000 hommes le nombre de tués de chaque côté tous les jours : l'addition donne un chiffre respectable.

Samedi et dimanche, les nouvelles japonaises étaient pleines de l'énumération des pertes effroyables des Russes ; c'était par trente et quarante milles qu'ils comptaient les morts.

C'était, il faut le remarquer, au lendemain de la dure alerte que venait de subir l'armée japonaise, et alors qu'elle venait de briser le premier élan des Russes. Il ne saurait plus y avoir de doutes quant à l'exagération de ces nouvelles.

Voici autant qu'il nous est possible d'en juger l'exacte vérité sur cette longue série de combats.

Le général Kouropatkine s'était avancé sur trois colonnes, celles de l'ouest et du centre, marchant de chaque côté de la grande route impériale qui descend au sud ; celle de l'est formant l'aile gauche des Russes se dirigeait par un mouvement assez excentrique vers l'est des mines de Yentai et cherchait à déborder la droite japonaise.

Il semble que ce mouvement tournant qui avait d'abord rencontré un certain succès n'a pu réussir devant la fermeté avec laquelle les japonais se sont ralliés et ont fait tête.

Après plusieurs jours de tentatives de ce côté, les Russes ont dû y renoncer et alors les Japonais ont pris à leur tour l'offensive. Ils ont d'abord dirigé leurs efforts sur l'aile droite des Russes cherchant à la tourner et à passer entre la rivière et le chemin de fer de façon à menacer les communications de Kouropatkine.

La lutte sur ce point a été particulièrement sanglante, les deux armées ont pris, repris tour à tour les positions les plus importantes et les attaques de jour étaient renouvelées la nuit.

A un certain moment, les Japonais qui avaient réussi à s'emparer au cours d'une attaque de nuit de plusieurs canons russes annonçaient triomphalement qu'ils avaient coupé et tourné la droite des Russes. Mais il n'en a rien été, bien que, à un moment donné, il semble bien que la position ait été fort critique pour cette aile.

Les Russes sont parvenus à reprendre la position dominante de Lone Hill et depuis tous les efforts des Japonais ont échoué contre la résistance des Russes.

Les Japonais ont ensuite tourné leurs efforts contre le centre des Russes et ont voulu l'enfoncer et s'emparer de la ligne de chemin de fer. Là, encore, après des péripéties diverses leurs efforts ont échoué.

Ce matin, le général Kouropatkine annonce qu'il a repris l'offensive.

Il paraîtrait que le général Mistchenko à la tête d'une division de cosaques aurait réussi à repousser l'aile gauche des Japonais et que celle-ci serait en grand danger d'être coupée.

La lutte, par moment, s'est transformée dans un combat à coups de pierres entre adversaires, ayant épuisé leurs munitions.

Le général Yamata, qui commande cette aile gauche japonaise reconnaît lui-même que, après un combat acharné il a été obligé de battre en retraite abandonnant une partie de son artillerie. Il ajoute que les Russes avaient reçu de nombreux renforts.

Peut-être est-il trop tôt encore pour pronostiquer quel sera le résultat final de cette lutte de géants. Après de tels combats pendant tant de jours successifs, la fatigue des hommes et leur moral doivent être de chaque côté assez précaire et arrivés à ce point de tension, il est certain que du moment où l'un des deux adversaires commencera à prendre le dessus, l'on peut s'attendre à ce que l'autre côté soit en proie à la démoralisation, sinon à la panique.

L'esprit humain et son énergie ont ses limites et poussés à une telle tension ils risquent fort de faire faillite à un moment que l'on ne peut prévoir.

Il y a aussi la question des munitions ; elles ne sont pas inépuisable et la consommation extravagante que paraissent en avoir fait les deux combattants a du créer pour le haut commandement et le service de ravitaillement un difficile problème.

Après dix jours de lutte, l'on doit s'attendre à voir à un moment peut-être décisif les cartouches et les obus manquer à l'un des deux combattants et de ce détail résulter la victoire ou la défaite.

Il est donc impossible de se prononcer encore. Si nous étions forcés de le faire nous dirions cependant que suivant nous, les chances nous paraissent aujourd'hui du côté des Russes, si comme on nous l'annonce ils ont réussi à reprendre l'offensive. L'on touche au moment décisif et cette offensive peut agir très sérieusement sur le moral des Japonais.

Mais encore une fois, nous devons être très prudents, étant donnés les divers aléas qui peuvent se produire et attendre à la semaine prochaine pour connaître qui, en fin de compte sera victorieux.

de WAREST.

UNE ENTREVUE

Le correspondant à Moukden, du "Journal", de Paris, M. Ludovic Naudeau, a pu causer quelques instants avec le général Kouropatkine, au lendemain de sa retraite de Liao-Yang, sur Moukden.

Le généralisme visitait en touriste les tombeaux des empereurs mandchous, situés à 6 kilomètres au nord de la ville.

" Je me trouvai sur son passage. A mon brassard, il reconnut ma qualité de correspondant. J'eus l'honneur d'être prié de m'approcher de lui. Je le fis non sans émotion, car je n'étais pas préparé à parler au généralissime, et je subissais précisément une impression de stupéfaction réelle en considérant la tranquillité de cet homme extraordinaire.

" Le mot n'a rien d'exagéré pour celui dont le seul aspect suffit à rassurer les irrésolus, dont le seul regard calme les écarts des imaginations inquiètes, comme beaucoup d'officiers, en Mandchourie, m'ont assuré l'avoir eux-mêmes éprouvé.

" Le général Kouropatkine me serra la main et me demanda quel journal je représentais. En attendant ma réponse, il sourit davantage, comme si une vieille connaissance était rappelée à son souvenir.

" — Ah ! oui, dit-il, le " Journal ", de Paris. Alors, vous avez déjà séjourné longtemps dans la Mandchourie ?

" — Oui, excellence, je suis le doyen de la presse française auprès de l'armée russe, étant en Mandchourie depuis les premières heures de la guerre.

" — Il ne m'en est que plus agréable, monsieur, ajouta Kouropatkine, de faire votre connaissance ici, pendant ces instants d'accalmie, au spectacle de ces vieilles choses superbes qui nous entourent. Ah ! monsieur, vous avez déjà assisté à bien des événements terribles, ajouta le généralisme, dont le visage respirait la sérénité la plus parfaite. Si vous restez encore quelque temps avec l'armée russe, vous en verrez bien d'autres encore, cela je vous le garantis."

Le général Kouropatkine, on le voit, ne doute pas de l'avenir.

Elections en Italie

Paris, 11. — Le "Temps" publie cet après-midi une dépêche de Rome disant que les élections législatives donneront lieu à une lutte électorale très vive, en raison du mouvement révolutionnaire par les socialistes et les anarchistes. Les défenseurs des institutions présentes cherchent à montrer le danger qu'il y aurait à attaquer de front le pays, si la politique des révolutionnaires était approuvée.

Les organes officiels italiens annoncent que le gouvernement ne luttera pas contre tout candidat ayant des tendances monarchiques, et soutiendra même les conservateurs, afin de concentrer tous ses efforts contre les socialistes, les républicains et les anarchistes.

De nombreuses candidatures sont déjà annoncées. Les socialistes présenteront 300 candidats, parmi lesquels se trouvent les chefs du récent mouvement et les personnalités en vue des organisations socialistes et anarchistes.

Le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre. Dans les principaux centres socialistes, les garnisons sont renforcées.

Un traite secret

Saint-Pétersbourg, 11. — De nouveau le bruit court que la Russie et l'Allemagne sont liées par un traité secret relatif aux événements d'Extrême-Orient.

D'après la dernière version, l'empereur Guillaume a donné au tsar des assurances qui permettent à ce dernier de retirer des troupes des garnisons de Pologne et de les envoyer en Extrême-Orient ; en outre il a promis d'appuyer la Russie au cours des négociations à la fin de la guerre.

En compensation, outre les concessions faites par les traités commerciaux déjà signés, la Russie aiderait l'Allemagne dans sa tentative d'annexion des Pays-Bas à la confédération germanique, si la reine Wilhelmine meurt sans héritier direct.

Dans les cercles diplomatiques, on discute cette histoire avec grand intérêt. Quoiqu'un grand nombre de diplomates ne lui accordent pas plus d'attention qu'aux histoires précédentes, on semble y ajouter foi dans les milieux qui ne se sont jamais fait remarquer pour leur amitié envers la Russie ou l'Allemagne. On va jusqu'à affirmer que la récente visite du grand-duc Vladimir à Berlin, soi-disant pour consulter un spécialiste, avait pour but, en réalité, de conférer avec l'empereur Guillaume en personne, sur ce sujet.

On ne peut obtenir confirmation de cette nouvelle dans les cercles officiels où on déclare au contraire cette histoire inventée par des ennemis des deux pays.

Brillante demonstration

Winnipeg acclame Sir Richard Cartwright

Mardi soir a eu lieu à l'Auditorium, à Winnipeg une magnifique démonstration libérale qui a dépassé tout ce qui s'était vu en notre ville jusqu'à ce jour.

Plus de cinq milles personnes se pressaient dans l'immense salle et les bravos nourris qui accueillirent les divers discours disent avec quel enthousiasme les spectateurs ont écouté les orateurs libéraux.

La salle magnifiquement, avait été décorée pour la circonstance de nombreux drapeaux et banderolles.

On lisait sur ces banderolles :

Le Grand-Tronc signifie 25 millions de dollars pour Winnipeg — Un chemin de fer entièrement canadien pour le Canada.—Les baillis seuls sont sans ouvrage. —De bons gages par les contrats publics.

Le candidat libéral de Winnipeg, M. Bole a prononcé le premier discours et a été vigoureusement applaudi. Il a refuté par des arguments sans répliques les questions que lui avait posé son adversaire, M. Evans, dans son journal le "Telegram".

Monsieur Isaac Campbell qui lui succéda fut applaudi à outrance, Il traita avec une rare éloquence les diverses questions en jeu dans la présente élection. Il montra tout particulièrement la curieuse position du parti conservateur sur la question de la nationalisation des chemins de fer. Chacun des chefs et des journaux conservateurs interprète suivant ses idées particulières les intentions du chef de l'opposition ; pas un ne s'entend de façon définitive.

Il rappela le danger que couraient les intérêts de l'Ouest, si cédant aux appels de l'opposition les électeurs renversaient le gouvernement actuel ; le transcontinental dont le pays a si grand besoin serait peut-être remis à une longue échéance.

Le discours de Sir Richard fut une merveilleuse exposition de la politique du gouvernement libéral. Le vieux chef libéral a été l'objet d'une magnifique ovation de la part des milliers d'auditeurs.

LE JAPON EST LAS

New-York. — Il s'en faut que la flamme guerrière brûle, dans tous les cœurs, au Japon. On entend des plaintes sans nombre, des lamentations sur la durée de la guerre. On reproche à l'armée et à la flotte du mikado de n'avoir pas encore imposé la paix aux Russes, en prenant Port-Arthur, en détruisant l'escadre qui s'y abrite, en mettant en deroute l'armée de Kouropatkine. Tous les Japonais semblent dire : Finissons-en ! Ce sentiment général d'impatience et de doute s'est même fait jour sous une forme anarchiste d'un mauvais augure pour le Japon.

On rapporte que des pierres ont été posées sur les rails du chemin de fer, près de Himeji, dans le but de faire dérailler des trains chargés de troupes. C'est là un indice plus grave, aux yeux de ceux qui connaissent le Japon, que ne le serait un attentat contre un des ministres du mikado. Si cette tentative de déraillement n'est pas l'œuvre d'un fou, — et le silence que le gouvernement japonais a fait autour d'elle porte à croire le contraire — le Japon est plus malade qu'on ne le pense. Attenter à l'armée est un fait sans précédent dans ce pays de chauvinisme.

Il est évident que, malgré tout ce qu'on leur a dit, les Japonais sentent dans leur ennemi une obstination têtue qui ne se lassera pas Or, après huit mois de guerre, le gouvernement de Tokio, en est déjà réduit à lever la seconde réserve, c'est-à-dire des hommes de trente à trente-deux ans, et à préparer les listes de l'armée territoriale.

Le correspondant qui fournit ces renseignements a vu les hommes de la seconde réserve, les vétérans de la guerre de Chine, par les rues de Nagoya et de Tokio. "Presque tous ont la médaille de bronze, ou le ruban vert strié de blanc. Ils vont, le dos un peu voûté par les travaux des champs ou de l'atelier, le buste alourdi par l'âge, les jambes cagneuses ; ils n'ontplus l'entrain de leur prime jeunesse parce que derrière eux ils laissent une famille naissante. Et l'on se sent pris de pitié en songeant que ces pauvres gens ne reviendront pas, et que, de plus, le sacrifice de leur vie sera probablement inutile". Le correspondant ajoute :

" Je rentrais hier, de promenade, lorsque mon traineur de voiture, ruisselant de sueur et muet depuis le départ, se tourne vers moi :

" — Dites-moi, monsieur, pensez-vous que nous serons vainqueurs ?

" — Tout porte à le croire, mon ami ; mais pourquoi cette question ?

" — Ah ! voyez-vous, répondit-il, c'est que le Japon est bien petit et bien pauvre ! Dans quelques mois il n'y aura plus d'argent. Toutes les banques font faillites : on emprunte de droite et de gauche, et les choses n'avancent pas. Nous commençons à être inquiets."

Voilà ce que pense le petit peuple au Japon. Il est plus près de la vérité que les gros fonctionnaires ou que les professeurs chargés d'émmérer les profits éventuels de la victoire.

UNE BELLE SOIRÉE

"Le 27 courant (Jeudi). Le Cercle "La Verandrye" donnera à la salle du "Manitoba Hall", à Winnipeg, (Avenue du Portage) sa première séance dramatique et musicale.

Cette séance promet d'être l'une des plus brillantes qui ait jamais été donnée dans notre ville.

Des pièces canadiennes et françaises feront la joie des auditeurs, et quand à la partie musicale, il suffit de dire que c'est notre distingué artiste, M. Camille Couture, qui en a la direction.

UN CANARD

Les conservateurs aux abois, lancent en ce moment des canards à sensation.

Le "Telegram" annonçait ce matin que "La Presse" avait tourné veste et allait combattre le gouvernement Laurier.

Une dépêche particulière de Montréal, nous apporte un démenti formel.

Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que les conservateurs ont essayé à prix d'or d'acheter "La Presse".

Au C. N. R.

Nous signalons à l'attention des autorités du C.N.R., la communication que nous publions dans ce numéro.

Notre correspondant, dont, nous n'avons aucun motif de suspecter la bonne foi et la véracité, se plaint de faits qui sont de nature à soulever l'indignation envers la compagnie.

S'il est vrai que le C.N.R. ait eu à se plaindre de ses entrepreneurs, ce n'est point une raison pour en faire supporter le poids de son ressentiment sur les malheureux travailleurs qui n'en peuvent mais.

Nous espérons que cet avis suffira pour faire cesser immédiatement ces injustes procédés.

Avant toute autre consideration, un electeur doit considerer ses propres interets-L'interet des fermiers est de voter pour le G.T.P.

L'ECHO DU MANITOBA

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
H. d'HELLENCOURT.
PROPRIETAIRE.

48 RUE ALBERT, ... WINNIPEG.
BOITE POSTALE 187
TELEPHONE . . . .

ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis........ $1 par année; $0.50 pour 6 mois; $0.25 pour 3 mois
Europe........................ $0.50 par année

Les annonces et réclames sont reçues directement au bureau de l'Echo du Manitoba.

Tarif des annonces : $0 le pouce par mois.

Winnipeg, 20 Octobre 1904

LES CANDIDATS LIBERAUX

Manitoba.

Brandon . . Hon. Clifford Sifton
Winnipeg . . . . . . D. W. Bole
Selkirk . . . . . . S. J. Jackson
Provencher . . . . . . J. E. Cyr
Souris . . . . Geo. Paterson
Macdonald . . . . James Riddell
Portage . . . . . John Crawford
Marquette . . . . . . S. L. Head
Dauphin . . . . T. A. Burrows

Territoires du Nord Ouest

Assiniboia Est . . . J. G. Turriff
Assiniboia Ouest . . . W. Scott
Qu'Appelle . . . . L. Thompson
Mackenzie . . . . Dr Cash
Humboldt . . . . A. J. Adamson
Saskatchewan . . J. H. Lamont
Alberta . . . . . . M. Mackenzie
Calgary . . . . Dr Stewart
Strathcona . . . . . . P. Talbot
Edmonton . . . . F. Olivier

Voter pour l'un de ces candidats, c'est voter pour le maintien au pouvoir du gouvernement Laurier ; c'est-a-dire, assurer ; — la continuatiou de la prosperite actuelle — le developpement du Canada — la construction du Grand-Tronc-Pacifique.

$ 15,227,006

Les chiffres révisés des comptes publics de l'exercice 1903-1904, arrêté au 30 juin 1904, viennent d'être publiés. Ils constatent un surplus définitif de $15,227,006 sur les dépenses ordinaires, et de près de $5,000,000 sur les dépenses totales, y compris celles à charger au compte du capital. La dette publique se trouve diminuée de $6,321,318. Il a été payé en subventions aux chemins de fer $2,046,878 et en primes pour le fer et l'acier $1,130,041.

UNE BONNE NOUVELLE

Une dépêche d'Ottawa, en date du 14 octobre, nous apporte une nouvelle qui sera accueillie avec joie par nombre de nos compatriotes Métis.

L'on se souvient que de nombreux mecontentements avaient été provoqués par les décisions prises au cours des séances de la dernières Commission des Scrips et notamment en ce qui concernait les droits des Métis ayant quitté le Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis.

M. McKenna, le commissaire en chef avait décidé que les enfants de ces métis avaient perdu leurs droits aux "scrips" accordés par le gouvernement.

A la suite des réclamations réitérées, adressées au Ministère de l'Intérieur, l'Hon. Clif. Sifton, a lui-même étudié les dossiers de la Commission et finalement il a décidé que la règle suivie par M. McKenna était erronée.

Il a considéré avec raison que ces enfants métis ont été à tort, privés de droits qu'ils possédaient sans conteste et que par conséquent il y avait lieu d'annuler les décisions de la commission, et de faire droit à leurs demandes.

L'Hon. Ministre de l'Intérieur a donc recommandé au Conseil des Ministres la nomination d'un ou plusieurs officiers du Ministère de l'Intérieur, qui seraient chargés de reviser les procédés de la commission dernière.

D'après cette enquête, le Ministre décidera au fur et à mesure quels sont ceux qui auront droit à l'octroi des "scrips".

Un ordre en Conseil a été passé à cet effet.

Déjà une première enquête, énumérant les droits des enfants Bellehumeur de Birtle, a eu lieu et le Ministre a accordé à ces enfants, Marguerite, Pierre, Albert et Marie-Louise Bellehumeur, les scrips de 240 acres auxquels ils avaient droit et qui leur avaient été précédemment refusés par M. McKenna.

Nous rappelons qu'il s'agit des enfants Metis nés entre le 15 janvier 1870 et et le 31 décembre de 1885, soit dans les Territoires du Nord-Ouest, soit dans la partie du Manitoba, telle que constitué par l'Acte de Manitoba.

Le nombre de ceux qui seront appelés à bénéficier de cette nouvelle décision est assez considérable et nous devons des remerciements chaleureux à l'Hon. Clif. Sifton, pour l'intérêt qu'il a manifesté en cette occasion pour les les droits des Métis.

PAS DE CHANGEMENT

M. R. A. Donald, président de la section de Toronto, de l'Association des Manufacturiers, dit :

"Je crois que vous trouverez que les hommes d'affaires ne désirent pas actuellement un changement de gouvernement. Un changement veut dire trouble et incertitude dans l'état des affaires. Le nouveau gouvernement pourrait changer radicalement le tarif, et il pourrait canceller le contrat du Grand-Tronc-Pacifique. On ne peut pas dire au juste. Dans tous les cas, ce n'est pas le temps de produire des révolutions politiques, car nous avons assez de misère avec les grèves et autres bouleversements de ce genre.

"Le pays a prospéré, et nous devons demander que cet état continue, plutôt que de tomber dans la condition actuelle des Etats-Unis. Le gouvernement mérite, à mon estime, une grande reconnaissance pour sa politique entreprenante, laquelle a mis notre pays en évidence aux yeux des autres nations, a si fort élargi notre commerce à l'étranger et attiré tant d'immigrants dans l'Ouest.

"Il n'a pas eu peur de dépenser, et il l'a fait à bon escient. Le seul point sur lequel on pourrait peut-être le trouver sujet à critique, c'est d'avoir été quelque peu lent sur la question du tarif. Il y a certaines branches d'affaires auxquelles il aurait fallu rémédier plus promptement.

"Cependant, je ne suis pas pour une révision générale du tarif. Quant au Grand-Tronc-Pacifique, je doute qu'on eût pu faire un arrangement plus avantageux.

"Le gouvernement, en toute probabilité, a fait ce qui était le mieux à faire. Ce que comprend le peuple, c'est qu'il fallait une route nouvelle pour l'Ouest, même au prix de déboursés considérables. Tout cet argent, du reste, sera dépensé au Canada."

IL NOUS FAUT LE G. T. P.

Quand fut présenté au Parlement en 1903, le projet du Nouveau Transcontinental, les conservateurs commencèrent par déclarer que le pays n'avait pas besoin de cette nouvelle ligne.

En avril 1904, se rendant compte de la force de l'opinion publique, ils proposent un demi Transcontinental fait de brique et de broque par le rachat d'une partie du C.P.R.

Aujourd'hui, ils se déclarent en faveur d'un Transcontinental bâti et exploité par l'Etat.

Il est clair qu'ils ne savent point au juste ce qu'ils veulent et leur plaidoyer en faveur de la nationalisation des chemins de fer n'est qu'une manœuvre électorale.

Si demain, le parti conservateur arrivait au pouvoir, il est hors de doute qu'il changerait encore d'orientation, car l'immense majorité des chefs et des organes conservateurs se sont nettement et carrément prononcés contre l'idée de la nationalisation des chemins de fer.

Au fond, la seule chose sur laquelle ils sont bien décidés, c'est de ne pas construire la nouvelle ligne au travers de la Province de Québec.

Pour le reste, ils s'arrangeront toujours avec le C.P.R. et c'est la puissante compagnie qui empocherait en fin de compte l'argent des contribuables.

A tout prix, il nous faut voter pour le maintien au pouvoir du gouvernement libéral, si nous voulons voir se construire le G.T.P., seule solution pratique et certaine pour assurer la concurrence avec le C.P.R.

Sur ce point les électeurs de l'Ouest Canadien ne peuvent avoir la moindre hésitation.

EXPORTATION DES PRODUITS MANUFACTURES

7 annees du regime Conservateur		7 annees du regime Liberal	
1890	$5,741,184	1897	$ 9,522,014
1891	6,296,249	1898	10,678,316
1892	7,040,988	1899	11,706,707
1893	7,693,959	1900	14,224,287
1894	7,692,755	1901	16,012,208
1895	7,768,875	1902	18,462,970
1896	9,365,384	1903	20,624,967

Donc, les Manufacturiers Canadiens vendent aujourd'hui pour

$11,259,583

de plus qu'en 1896, sous le régime Conservateur.

Et ces bons Conservateurs s'en vont racontant aux électeurs que les libéraux ont compromis ou ruiné les industries Canadiennes ! !

VICTOIRE POUR M. CYR

Les électeurs de Provencher paraissent bien décidés cette année à songer à leurs propres intérêts, sans se laisser entamer par des considérations étrangères.

Ils savent que la victoire du gouvernement libéral est certaine et ils vont saisir cette occasion d'être représentés en Chambre par un ami du gouvernement.

Les électeurs de Provencher sont las de servir à ce brave M. A. A. C. LaRivière sa pension politique et cette fois ils sauront mieux employer leur vote que de le gaspiller par une commisération mal comprise.

M. Ernest Cyr, remportera le comté par une belle majorité.

Les canards ridicules lancés par le journal de M. A. A. C. LaRivière, n'ont d'autre but que de faire prendre le change sur la situation qui se présente devant M. LaRivière.

Ces roueries sont usées, archiusées et échoueront piteusement devant le solide bon-sens des électeurs de Provencher.

Ça a pu prendre autrefois ; ça ne prendra plus.

Le comté de Provencher va donc enfin être représentés par un homme qui, au lieu de se terrer dans son mandat et d'y vivre comme en un fromage, prendra à cœur les intérêts de ses constituants et travaillera pour les faire triompher.

Ce n'est pas trop tôt.

ILS COMMENCENT A AVOUER

Les journaux conservateurs commencent à laisser percer leurs craintes de la défaite, et particulièrement dans Ontario, qui jusqu'à ce jour avait été la seule Province leur donnant une majorité.

En réalité cette majorité toute factice était due uniquement au gerrymander de 1882, par lequel le parti conservateur avait délimité les comtés de telle sorte que de grouper leurs forces et de diviser les forces libérales.

Mais, le remaniement des comtés passé à la session de 1903, à la suite du dernier recensement a fort heureusement rétabli l'équilibre et les conservateurs commencent à réaliser la situation.

Le "World", de Toronto, la "Gazette", de Montréal, avouent que si l'on prend le vote donné en 1900, et si on le groupe d'après les nouvelles décisions du remaniement de 1903, l'on trouve que les conservateurs, au lieu d'une majorité de 18 sièges, n'auraient plus aujourd'hui qu'une minorité de 10.

Il est hors de doute que la situation du parti libéral est meilleure aujourd'hui dans Ontario qu'elle n'était en 1900 et l'on peut donc conclure que le gouvernement Laurier, remportera la majorité le 3 Novembre prochain, dans Ontario.

C'est donc la certitude absolue de la victoire pour le gouvernement Laurier et l'on peut ajouter que cette fois il aura la majorité dans toutes les provinces de la Confédération.

Au 31 Juillet 1903, la dette publique du Canada etait de:

$ 249,799,321.18

Elle n'etait plus au 31 juillet 1904, que de

$247,965,201.19

Il y a donc une diminution de la dette de 2 millions, a peu pres.

PERNICIEUX EXEMPLE

Rien ne montre mieux la crainte terrible qui étreint ces braves conservateurs, que la conduite scandaleuse du fameux R. P. Roblin.

Ce premier ministre du Manitoba, dédaigneux de toutes les convenances, oublieux de toutes les règles, se lance corps et âme dans la lutte fédérale, au mépris du principe le plus élémentaire de notre régime constitutionnel, celui de l'autonomie provinciale.

En ce moment, MM. Roblin et Haultain, deux premiers ministres provinciaux et conservateurs se sont lancés à corps perdu dans la lutte fédérale, et donnent un exemple pernicieux, qui, nous l'espérons recevra son juste châtiment.

Rien ne saurait être plus fâcheux au point de vue du fonctionnement regulier de notre système parlementaire que cette interférence indue des autorités provinciales dans une lutte purement fédérale.

La chose peut être grosse de conséquences et nous le répétons, il importe de protester énergiquement contre un tel manquement aux principes les plus sains.

D'ailleurs, il est permis d'affirmer que les électeurs ont fort peu goûté ces procédés et la conduite de MM. Roblin et Haultain portera des fruits amers pour les conservateurs.

ECLATANT TEMOIGNAGE

Parmi tous les signes évidents de la prospérité dont a jouit le Canada pendant les 7 années de l'administration libérale, il n'en est pas de plus significatif peut-être, et en tout cas de plus intéressant pour nous, que l'augmentation considérable des surfaces en culture au Manitoba et dans les Territoires.

En 1890, sous le régime conservateur, le Manitoba comptait 1,047,627 acres en culture.

En 1896, la dernière année de ce régime, le nombre d'acres cultivés était de 1,559,928.

Soit donz une augmentation en 6 années de 512,301 acres.

Or, en 1903, le nombre d'acres en culture au Manitoba était de 3,624,841.

Soit donc, en 7 années d'administration libérale une augmentation de 2,064,913 acres.

Cette augmentation formidable, on ne peut nier qu'elle soit due surtout à la politique active et intelligente du gouvernement Laurier.

Dans les Territoires même histoire.

Le nombre d'acres en culture qui était en 1896, de 500,000 atteint cette annee, 2,607,160 acres.

Reflechissez et jugez quel essor formidable a été donné au Nord-Ouest en ces 7 années, de régime libéral.

Et la construction du G.T.P. est certaine de produire une augmentation encore plus considérable au cours des prochaines années.

L'AUGMENTATION DES SALAIRES

Un intéressant tableau nous tombe sous les yeux ; c'est celui de la différence des salaires des ouvriers en 1896 et en 1904. On verra que ces salaires ont augmenté de près de 50 pour cent depuis 1896 :

Cordonniers monteurs, 1896, $2.50 ; 1904, $3.45 ; aug. 38 p. c.
Cordonniers tailleurs, 1896, $1.50; 1904, $2.00 ; aug. 33 p. c.
Cordonniers fitters, 1896, $1.10 ; 1904, $1.75 ; aug. 59 p. c.
Charpentiers ouvriers, 1896, $1.50 ; 1904, $2.25 ; aug. 50 p. c.
Charpentiers journaliers, 1896, $1.00 ; 1904, $1.50 ; aug. 50 p. c.
Electriciens ouvriers, 1896, $1.75; 1904, $2.50; aug. 40 p. c.
Electriciens aides, 1896, $1.00 ; 1904, $1.60 ; aug. 60 p. c.
Boulangers contremaitres, 1896, $2.00 ; 1904, $2.75; aug. 37 p. c.
Boulangers compagnons, 1896, $1.40 ; 1904, $2.00; aug. 42 p. c.
Boulangers apprentis, 1896, 60c ; 1904, $1.00 ; aug. 66 p. c.
Ferblantiers, 1896, $1.50 ; 1904, $2.50 ; aug. 66 p. c.
Couvreurs, 1896, $1.25 ; 1904, $2.50 ; aug. 100 p. c.
Plombiers compagnons, 1896, $1.50 ; 1904 ; $2.50 ; aug. 66 p. c.
Plombiers apprentis, 1896, 35c ; 1904, 50c ; aug. 42 p. c.
Steam-fitters, 1896, $1.50 ; 1 04, $2.50 ; aug. 66 p. c.
Peintres, 1896, $1.50 ; 1904, $2.25 aug. 50 p. c.
Briquetiers, 1896, $3.00 ; 1904, $4.50 ; aug. 50 p. c.
Maçons compagnons, 1896, $2.25; 1904, $3.50 ; aug. 55 p. c.
Maçons journaliers, 1896, $1.30 ; 1904, $1.80 ; aug. 38 p. c.
Tailleurs de pierre, 1896, $2.25 ; 1904, $3.20 ; aug. 42 p. c.
Charretiers de pierre, 1896, $1.75; 1904, $3.00 ; aug. 77 p. c.
Mécaniciens, 1896, $1.75 ; 1904, $2.50 ; aug. 42 p. c.
Tourneurs, 1896, $1.60 ; 1904, $2.25 ; aug. 40 p. c.
Polisseurs, 1896, $1.75 ; 1904, $2.50 ; aug. 42 p. c.
1904, $2.25 ; aug. 35 p. c.
Fondeurs en cuivre, 1896, $1.60 ;
Finisseurs en cuivre, 1896, $1.80 ; 1904, $2.25 ; aug. 25 p. c.
Charretiers de charbon, 1896, $1.15 ; 1904, $1.50 ; aug. 30 p. c.
Menuisiers, 1896, $1.50 ; 1904, $2.50 ; aug. 66 p. c.
Menuisiers machines, 1896, $1.75; 1904, $2.75 ; aug. 56 p. c.
Menuisiers journaliers, 1896, $1.00 1904, $1.50 ; aug. 50 p. c.
Mouleurs en fonte, ouvriers, 1896 $2.50 ; 1904, $3.00 ; aug. 20 p. c.
Mouleurs en fonte, journaliers, 1896, $1.10 ; 1904, $1.50 ; aug. 35 p. c.
Typographes, jour, à la main, 1896, $1.60 ; 1904, $2.30 ; aug. 43 p. c.
Typographes, jour, à la machine, 1896, $2.50 ; 1904, $2.80 ; aug. 12 p. c.

COMMUNICATION

Monsieur le Rédacteur,

En qualité de compatriote, je me crois autorisé à vous prier de publier cette petite requête.

A la date du 7 septembre, nous partions, au nombre d'une soixantaine d'hommes pour travailler, pour le compte de MM. Robinson & Elzy, sur la voie de chemin de fer de Dauphin, à Edmonton.

Nous fûmes très bien traités, pendant les premiers jours, nourris au point que l'on ne peut désirer mieux. Quant au personnel, contre-maîtres et chefs étaient et sont encore pour le mieux que l'on n'ait jamais pu désirer.

Le 19 Septembre, nous fûmes très affligés d'apprendre que, pour une raison ou pour une autre, MM. Robinson & Elzy abandonnaient leur contrat entre les mains de la Compagnie du Canadian Northern.

Depuis, nous sommes ici 120 hommes plongés dans le plus grand dénûment. Nous n'avons pas, depuis 15 jours été le moins du monde ravitaillés. Plus de viande, plus de légumes, quelques rares et mauvaises pommes de terre, en un mot rien. Nous ne vivons plus que de pruneaux.

Dimanche dernier, après maintes requêtes et ne voyant arriver aucune marchandise, le cuisinier en chef abandonna sa place à son second. Celui-ci part aujourd'hui. Ce matin un nouveau cuisinier est arrivé, mais voyant le vide si complet du magasin au vivres, il est reparti immédiatement.

Voilà l'état actuel des choses, plus rien que du travail et le grand air, heureusement ! Mais payer quatre piastres et dix sous pour se nourrir de l'air du temps, c'est raide.

Qu'adviendra-t-il ?

Vont-ils nous laisser mourir de faim, nous obligeant en cela à retourner à Winnipeg à nos frais. Douze piastres ! on peut y regarder lorsqu'en trois semaines de temps, c'est à peu près tout ce que l'on a gagné, à cause des intempéries.

Comme je vous l'ai dit plus haut, nous sommes environ 120 hommes au camp et tous sont bien anxieux d'une prompte solution.

J'oubliais de vous dire que la compagnie est très au courant de cet état de choses, ayant fait l'inventaire en reprenant le contrat des mains des sus-nommés anciens contracteurs.

Constatant que les choses vont de mal en pis ; que le mauvais temps (une sérieuse tempête s'étant abattue hier sur la contrée), semble vouloir nous empêcher définitivement de gagner notre existence ; nous avons résolu, plusieurs de mes compagnons et moi, de retourner à Winnipeg chercher un travail remunérateur et sous tous autres rapports plus avantageux.

Nous avons donc été ce soir, demander au comptable, notre chèque et un billet pour retourner à Winnipeg, afin de profiter aussi d'un train qui part ce soir dans cette direction.

Mais quel ordre a-t-il reçu ?

A-t-il peur que tout le monde abandonne le travail ?

Quel arrêté pénitentiaire a-t-il été prononcé contre nous ? Quelle peine disciplinaire avons-nous encourue et quel juge l'a prononcée ?

Le susdit comptable nous a mis dans l'impossibilité de partir, nous demandant comme prix du passage la somme de $30 nous faisant payer en cela notre voyage "aller et retour."

Mais de quel droit la Compagnie le fait-elle ? Nous sommes venus ici pour le compte de MM. Robinson et Elzy, et la Compagnie n'ayant, en ces matières, aucune affaire avec eux maintenant, pourquoi nous compter, ce qui a été pris pour le compte de ces messieurs, et dans un sens tout autre que le comporte notre engagement ?

Par cet engagement, le voyage était gratuit pour aller, et le retour était encore gratuit après trois mois de travail, où à l'expiration de la saison.

Autre chose, Un de nos amis, M. Amirault, ayant besoin pour les cas de pluie d'une paire de chaussures, a été dans l'impossibilité d'en trouver en magasin, celui-ci en étant aussi dépourvu que de vivres. Ce pauvre garçon se voit donc obligé de piétiner pendant toute la durée du travail dans la boue et la neige, au risque d'attrapper une bronchite, et de se mettre, immédiatement après souper, sous les couvertures pour se réchauffer.

De même, les habillements de dessous d'hiver, sont tous vendus depuis quinze jours.

Quant aux wagons de marchandises dans lesquels nous habitons, la pluie coule à travers le toit sur mon lit. Il y a bien un poêle, mais si l'on en veut conserver la chaleur il faut fermer les portes et fenêtres et nous en tenir en plein jour à une clarté des lampes, les dites portes et fenêtres n'étant pas seulement munis d'une vitre. Dans un de nos cars, les occupants ont été obligés de se faire une litière de foin et de se parquer comme des bêtes, "sans feu", avec trois pouces de neige sur la prairie. Ce n'est pas là, je pense, les chars de campements.

J'arrête ici mes doléances, Monsieur le Directeur, espérant que par l'intermédiaire de votre journal, le haut personnel de la Compagnie agira sévèrement sur ses peu zélés subordonnés, et que d'autres saisons seront un peu mieux contrôlées par ceux qui en ont la charge.

Veuillez donc agréer avec mes remerciements, l'hommage de mon plus profond respect.

PAUL CHAUSSON.

On signé cette pétition :

R. J. Wright, D. Amireault, K. Johnson, G. Diggan, Geo. Smith, H. James, H. Ward, R. Johnson, A. Bibeault et F. McIsaac.

Surfacing Camp No. 2,
Canora, Assa.

EXPORTATIONS TOTALES DES PRODUITS DE LA FERME

7 ans du regime Conservateur		7 ans du regime Liberal	
1890	$37,015,025	1897	$57,227,898
1891	39,634,599	1898	77,364,755
1892	50,708,134	1899	69,696,045
1893	53,785,989	1900	83,665,416
1894	49,559,622	1901	80,276,797
1895	58,106,898	1902	96,313,897
1896	50,591,002	1903	114,441,865

C'est-à-dire que nos cultivateurs vendent pour plus de 50 millions de dollars sous le régime libéral que sous le gouvernement conservateur.

FEUILLETON DE L'ECHO DU MANITOBA

LE ROMAN D'UNE ÉPÉE
— OU —
LA BELLE CHAILLETTE

8

VIII

Dès que l'heure le permit, je pris ma robe noire, mon fichu de laine, je complétai l'ensemble par un de ces bonnets dont la gravure a conservé la forme par les portraits de Charlotte Corday ; et, sans avertir les êtres chéris qui eussent peut-être tenté de s'opposer à mon dessein, je me dirigeai par les rues détournées vers la demeure de maître Julliard. Devant sa porte, des bandes stationnaient hurlant et chantant, des marchands de journaux criaient les nouvelles. Dans l'antichambre, des personnages sérieux coiffés de bonnets phrygiens se mêlaient aux patibulaires figures des sans-culottes. La popularité le choyait de ses rudes caresses en attendant de le briser, avec ses autres jouets...

Au moment de l'aborder, je me sentais défaillir...

Même à cette époque ensanglantée, la galanterie française n'aqait pas perdu tous ses droits, les visiteurs s'écartaient sur mon passage; on m'introduisit sans retard dans le cabinet du citoyen Julliard.

Penché sur un vaste bureau surchargé de papiers, il travaillait le front pensif. Correctement vêtu d'un habit marron, chaussé de bas rayés, les cheveux relevés en ailes de pigeon autour de son visage grave, c'était bien le tribun, l'émule de Romieux, de Vergniaud, de Barnave...

Les yeux enflammés, démentant le compassé de l'expression, il se leva et, à ma vue, fort étonné :

" Charmante Chaillette, dit-il, la demeure de l'esclave du peuple est bien austère pour abriter l'éclat de tant de charmes ! A quoi dois-je attribuer la faveur de votre présence ?

— Mon père me fit part hier du danger qui le menace, et de la proposition que vous lui avez faite pour la conjurer.

— Ne me gardez pas rigueur, belle Chaillette d'avoir choisi un pareil moment pour solliciter l'honneur d'obtenir votre main et pardonnez-moi aussi de vous avouer une flamme condamnée à la discrétion par votre indifférence. Sans les circonstances auxquelles vous faites allusion, je vous l'aurais toujours laissé ignorer cherchant des compensations dans l'amour seul de la liberté. Mais il n'est que trop vrai, M. du Chail est dénoncé; son procès va commencer dès aujourd'hui peut-être ! En vain j'ai essayé de me porter garant de son civisme ; on m'a objecté que sa fille elle-même avait pris le deuil du tyran... Comment pourrai-je affirmer le contraire, lorsque je vous vois en effet revêtue de ces sombres ajustements, qui vous rendent trop aimable pour ne pas être remarqués ?

— Monsieur Julliard, je n'ai jamais menti ; le deuil que je porte est celui d'un soldat, mort à la frontière pour la patrie... C'était mon fiancé... J'ai juré de lui être fidèle par delà le tombeau...

— Cruel aveu !... Pour persister encore, après l'avoir entendu, dans la prière que je vous adresse, il faut toute la véhémence d'une affection qui espère, à force d'ardeur, triompher de tels regrets.

— Ne l'espérez pas, monsieur. Si, pour assurer le repos et le salut de mon père, je consens à mettre ma main dans la vôtre, ce sera celle d'une épouse soumise, rien de plus: mon cœur appartient tout entier à la mémoire d'un autre."

Il me regardait ému ; son masque d'emprint était tombé ; je n'avais plus devant moi qu'un simple mortel en proie à de violents combats intérieurs.

" Ainsi, mademoiselle, fit-il enfin, c'est votre consentement que vous m'apportez ?

— Monsieur, si vous m'assurez que c'est là le seul moyen de sauver mon père, voici ma main, disposez-en.

— La main sans le cœur ! Vous m'estimez bien peu, mademoiselle du Chail. Si j'avais l'espoir de vous attendrir, moi qui me redresse devant l'Etre Suprême, j'accepterais à genoux le don que vous me faites ; mais je ne suis pas assez vil pour chercher à obtenir de force un bien qu'on me refuse...Prenez mon bras et ne me démentez pas. Ce soir même, vous aurez quitté la ville et vous serez en sûreté, ou ma tête tombera avant celle de votre père."

Subjuguée par ces façons, si pleines de réelle grandeur, je lui laissai prendre mon bras. Il descendit ainsi les marches de son escalier, et, me présentant au nombreux public qui encombrait l'antichambre:

" La belle Chaillette, ma future épouse ! elle venait me faire ses tendres adieux, avant de partir pour les Pyrénées, où elle désire retremper sa santé éprouvée par les douleurs de la patrie."

Et, s'adressant à un municipal en carmagnole :

" Citoyen, voudras-tu aller tout de suite à la section préparer trois passeports à destination du Midi: un pour la citoyenne du Chail, ma fiancée, un pour son père le citoyen du Chail, un pour son officieuse. — J'ai hâte d'avancer l'heure de l'hymen, en avançant l'heure du retour belle citoyenne... "

Il m'accompagna de quelques pas dans la rue et tout bas :

" Ne perdez pas de temps en futiles préparatifs ; je vais vous envoyer une chaise de poste ; dès que la nuit sera tombée, vous vqus mettrez en route pour Toulouse. Je vous indique cette ville, qui passe pour tranquille et où réside déjà Mme du Housseau... Adieu, mademoiselle, excusez la hardiesse d'un mensonge imposé par la nécessité. Plût à l'Etre suprême que je pusse réellement serrer les doigts de ma fiancée !

— C'est au moins une amie qui vous remercie, monsieur, et qui n'oubliera jamais ce que vous faites aujourd'hui, " dis-je en lui tendant cette main qu'il venait si généreusement de refuser.

Il y posa les lèvres en murmurant avec une intonation plus triste :

" Croyez bien que je me permets cette licence que pour déjouer ceux qui nous observent."

Relevant la tête, il reprit son attitude de conventionnel, et je l'entendais haranguer la foule de phrases pompeuses, tandis que je courais annoncer à mon père la nouvelle de notre proche départ, ce qui le troubla fort.

Quels mélanges et quels contrastes offrait cet homme, dont le caractère ne s'explique qu'avec le cadre où il se mouvait ! Il a pu assumer la responsabilité d'actes violents et répréhensibles, contribuer peut-être à la perte du roi... et sa générosité s'éleva presque au sublime pour laisser libre celle qu'il aimait !...

Lorsqu'un peu plus tard j'appris qu'il avait partagé le terrible sort de ces Girondins dont il connut toutes les fautes et toutes les grandeurs, malgré l'abîme qui nous séparait, j'implorai pour lui la miséricorde de Celui qui pardonne aux âmes loyales.

Dans mon souvenir attendri passe encore son image sévère et passionnée, se profilant à la portière de la chaise de poste qui allait nous emporter loin du sol natal.

Ce départ par la nuit noire ; ces relais sous l'œil inquisiteur des municipaux ; cette installation dans un quartier perdu d'une ville inconnue ; les affolements de mon père, les désespoirs de la chanoinesse ; les dangers suspendus sur nos têtes, les prisons pleines, les sinistres listes de condamnés hurlées par le crieur public ; l'échafaud, où chaque jour montait un parent, un ami... la sainte Elisabeth après l'auguste Marie-Antoinette... tout cela me produit l'effet d'un effrayant délire, qui aurait duré trois années.

Ma marraine du Housseau, décrétée d'accusation comme receleuse de prêtres, n'avait pu résister à tant de coups : elle venait juste de mourir au moment où nous arrivions près d'elle.

Cette circonstance, qui nous désola si profondément, fut peut-être la cause de notre salut. Avec la difficulté et le peu de sécurité des communications, S... et Toulouse se trouvaient plus séparés qu'actuellement Paris des antipodes. Excepté maître Julliard, qui n'eut pas longtemps, hélas ! à le garder nul ne sut le secret de notre retraite, et nous pûmes passer assez paisiblement l'horrible période de la Terreur. " Nous avons vécu ",

dirai-je, empruntant un mot célèbre : c'était déjà beaucoup ; mais de quelle vie !...

Mon père avait loué une modeste maison enclavée au centre d'une étroite rue. Exagérant son incognito, il changea jusqu'à son nom et régla notre intérieur sur le pied du plus humble ménage d'artisan. La plus stricte économie nous était du reste imposée, car nous n'avions d'autres ressources que l'argent emporté avec nous et qu'il fallait ménager en vue de la longueur de la crise.

Après la mort de maître Julliard on avait mis sous séquestre nos terres et notre hôtel ; quant aux nombreuses créances qui constituaient le supplément de notre fortune, les débiteurs n'en payaient naturellement pas les intérêts puisqu'ils ne savaient où nous les adresser ; les leur réclamer eût été se dénoncer soi-même.

Dans ces pénibles conjonctures, Sainte-Emerance nous fut du plus utile secours ; abandonnant ses prétentions et ses manières mijaurées, elle s'incarna bravement dans le rôle d'officieuse, que les circonstances lui avaient dévolu, et la " citoyenne Mérance " ne craignit pas d'aller, en coqueluchon de tiretaine, panier au bras, avec les harengères du marché. On ne la trouvait plus qu'à la queue des casseroles. Grâce à elle, pendant les plus mauvais jours, notre table ne manqua jamais de plats friands, et je me remémore encore le sourire de satisfaction qui soulignait l'entrée d'une surprise de fanchonnettes au sucre, succès du distingué cordon bleu.

Les informations que la bonne chanoinesse recueillait en faisant " bavarder " les fournisseurs avaient un résultat infiniment plus précieux encore que ses talents culinaires ; car c'est ainsi que nous parvenions à connaître les heures et les endroits où nous pouvions, en risquant notre tête, assister à l'office divin : tantôt dans une grange isolée d'un coin de la campagne, tantôt dans une cave prêtée par quelque courageux fidèle...

Non... tout cela est trop affreux, et je préfère ne pas m'y appesantir. La peur, la hideuse peur régnait partout en maîtresse, et je bénis Dieu de ne pas l'avoir subie, résignée d'avance à mon sort, quel qu'il pût être. Je m'appliquais à force de travail à soulager la chanoinesse et à engourdir sa pensée. Je m'étais chargée du linge, des vêtements, de l'intérieur, de la maison, de mon cher père surtout, absolument [illegible]orante. Il me fallait le soigner, le soutenir, le distraire... Sans moi, que serait-il devenu ?

S'il m'a été permis de faire un peu de bien sur la terre, ce fut certes pendant ce long et douloureux séjour à Toulouse. Nous y demeurâmes jusqu'en 96 ; même longtemps après Thermidor, mon père voulut continuer à s'y cacher ; il croyait voir des ennemis partout, et la réaction du nouveau régime contre les excès de la Convention ne parvenait pas à le rassurer. Il faut bien ajouter que si la guillotine ne fonctionnait plus, les arrestations étaient nombreuses encore, des troubles incessants tenaient les inquiétudes en haleine et obligeaient à une extrême prudence, particulièrement dans le Midi, où les royalistes organisaient de tous côtés des soulèvements.

Néanmoins, les réponses à quelques lettres envoyées à ceux de nos amis de Saintonge épargnés par le bourreau nous arrivaient dans des caisses de vêtements, ainsi que les arrérages payés par les débiteurs consciencieux. L'aisance renaissait dans tout notre intérieur et avec celle la faculté d'augmenter nos faibles largesses et de songer à autre chose qu'à la bête, " cette misérable bête ", dont l'unique souci nous avait absorbés, tant qu'il avait fallu s'ingénier à la nourrir, la vêtir, la préserver du sanglant couperet. L'image de Michel-Hector, qui n'avait pas cessé, pâle et voilée de deuil, d'occuper ma pensée, reparaissait plus lumineuse que jamais. Je doutais maintenant d'une mort qui m'avait si fort désespérée.

Des informations sérieuses sur l'engagement de Stenay me convainquirent que " l'ardeur de Bellelone " avait singulièrement porté le brave La Vigilance à l'exagération ; les cadavres ne s'y étaient

pas empilés assez nombreux pour qu'il n'y eût pas découvert celui de son lieutenant s'il s'y était trouvé..

Qui sait alors ? La disparition de M. de Pontguion tenait peut-être à un mystère que l'avenir expliquerait ?

Par un phénomène étrange, ce n'était plus couché sur un champ de bataille qu'il m'apparaissait ; mais vivant, la prunelle enflammée brandissant à la tête de son escadron " la belle Chaillette " des jours de gloire. Cette hantise devint si intense, que j'y puisai le courage de résister à toutes les nouvelles sollicitations de mariage qui m'accueillirent à mon retour en Saintonge.

A peine mon père et moi fûmes-nous posés dans notre hôtel de la rue Saint-Maur, que les prétendants y affluèrent. Je les refusai tous, sans examiner leurs titres à mon choix. Dans le nombre pourtant, il y en avait de jeunes et bien tournés, de très riches, des gentilshommes même, échappés par miracle aux fureurs jacobines. Je vous le répète, nous étions fidèles alors et ne savions pas nous reprendre quand une fois nous nous étions données.

A vingt-trois ans, j'avais pris mon parti de renoncer au mariage, si le seul être que je voulusse aimer ne devait pas m'en faire connaître les joies... Mon père, malgré le chagrin qu'il aurait, disait-il, à s'en aller de ce monde sans y avoir " un bout de petit-fils " à gâter, finissait par s'habituer à ma constance envers la mémoire de Michel Hector.

IX

Mon père se résignait moins facilement au séquestre injuste mis sur le Chail et la Romade et qu'il ne parvenait pas à faire lever. Il se décida donc à aller à Paris solliciter l'appui d'un des directeurs auquel on l'avait recommandé. C'était à la fin de l'été de 1798.

Il m'emmena dans son voyage, ainsi que la chanoinesse ; nous descendîmes à l'hôtesl de la " Tranquillité ", dont l'enseigne l'avait tenté ; nous nous y installâmes pour un long séjour en prévision de nombreuses démarches ; nous avions besoin de distractions, afin de secouer nos ennuis passés, et l'aspect du Paris d'alors était bien fait pour intéresser et égayer.

Au sortir de tant de deuil et de contrainte, une singulière ivresse montait à tous les cerveaux, poussait chacun à vouloir commencer en une heure les jouissances dont on avait été si longtemps privé.

Le Paris du Directoire ressemblait à ces mardis gras de l'ancien régime, où les serviteurs, n'ayant qu'un jour à faire les maîtres, se démenaient pour remplir cet unique jour des mille folies rêvées toute l'année ; avec cette différence, néanmoins, que les maîtres de jadis se mêlaient aux serviteurs d'autrefois, dans cette nouvelle descente de la Courtille.

Chambrières devenues grandes dames de par la grâce de la Révolution, et grandes dames authentiques ; marquises rentrées de l'émigration et dames " Angot " enrichies de fraîche date, encombraient les promenades, arborant les mêmes parures extravagantes empruntées à toutes les mythologies, fruit d'imaginations en délire : robes à la Cérès, à la Flore ; tuniques à la Minerve, à la Galathée ; traînes à l'Omphale, etc.

Ici, une merveilleuse, agitant sa balantine, médisait de Mlle Lange ou de Mme Tallien (la trop célèbre Notre-Dame de Thermidor) ; là, une royaliste " du petit Coblentz ", en deuil discret, gris voilé de rose, écoutait la fine fleur de " royale anarchie " déclarer "gué... e" aux " té... o... istes "...

Du côté des hommes, pires excentricités encore : le laid imposait à tous sa loi, et les Incroyables s'acharnaient à qui mieux mieux à caricaturer les modes anglaises pour ressembler à une légion d'estropiés.

Engoncés dans un gilet phénoménal, leurs visages disparaissaient sous le chapeau en gondole et la

cravate " écrouélique " vermicellée de rouille... La culotte, les bas tire-bouchonnés, transformaient les jambes les mieux faites en membre tors ou cagneux...

Puis encore les costumes, qui étaient des points de ralliement : la toge romaine, qu'arboraient les jeunes républicains, les artistes et les gens de lettres, pour discuter, en branlant la tête, les affaires de l'Etat ; les fameux " collets noirs" signe de reconnaissance des " Clychiens " conspirateurs...

Les " wiskis ", les " bockeys ", aux " ferrures impayables ", les " demi-fortunes ", sillonnaient les chaussées, conduits à tour de bras par des femmes déguisées en Atalantes et en jockeys ; de jeunes athlètes " anglo-cavalcadours " les escortaient, paradant sur leurs bai-brun...

Un bruit assourdissant d'annonces, de réclames, de cris variés, dominait ces bizarres assemblages. Les agioteurs de tout âge, de tout sexe, faisaient et défaisaient en plein air ces fortunes abracadabrantes, étonnant même ceux qu'elles favorisaient ; les crieurs de nouvelles hurlaient les pamphlets ; les chanteurs de carrefour braillaient leurs refrains satiriques ou patriotiques. Des tumultes de rixes éclataient à tout propos entre les gourdins des Jacobins entêtés et les " pouvoirs exécutifs " ; des muscadins en cadenettes à " oreilles de chien ", entre les soldats d'Augereau et les Chouans de la "Petite Vendée "...

Aux devantures des cafés où se sirotaient les délicieuses glaces de Garchy aux amandes pilées, on jurait en même temps " pa.oie pa. fumée" et "pa.ole panassée de. euve.sé. le Di.ectoi.e " et de restaurer la liberté étranglée depuis Robespierre.

Le soir venu, tout le monde se mettait d'accord pour se ruer aux lieux de plaisir. Les théâtres ne désemplissaient pas. A Feydeau, Elleviou, Martin, Mlle Saint-Aubin attiraient une foule pressée ; ailleurs, Garat et Vestris faisaient d'abondantes recettes. Les m'lomanes s'étouffaient dans les concerts ; mais la fureur, le délire de ce monde du Directoire, c'était la danse...

D'un bout de la ville à l'autre, les lustres allumés, on n'entendait plus que flons-flons et ritournelles; tout Paris s'enlaçait, se réconciliait pour sauter en cadence. On dansait en plein air, sous les bosquets éclairés par des merveilles de pyrotechnie ; on dansait dans les salons princiers veufs de leurs anciens propriétaires ; on dansait faubourg Saint-Germain, dans ce bizarre " bal des victimes " où, pour avoir le droit de gigoter une contredanse, il fallait, larme à l'œil, énumérer ses parents guillotinés !...

Le peuple dansait aux guinguettes ; la bonne société se réunissait pour danser dans ces bals par abonnement : bals de l'hôtel Thélusson, de l'hôtel Longueville, du pavillon de Hanovre, où les belles dames de la " ci-devant " cour, les émigrées revenues, coudoyaient, sans être autrement gênées, les grâces créoles de Mme Hamelin, les blancheurs virginales de Mme Récamier, les diamants de Thérèse Cabarrus... où les " aimables" faisaient vis-à-vis, en les dévisageant de leurs monstrueux face-à-main, aux officiers délégués par les généraux pour rendre compte au gouvernement de leurs victoires...Pour ceux-là, les plus tendres sourires, les plus agaçantes œillades. Ils étaient les rois, les lions du jour.

Depuis longtemps déjà la France avait, le regard fixé sur ses armées et d'un juste orgueil applaudissait à leur succès. Là, pendant les fureurs révolutionnaires, s'était réfugiée l'âme de la patrie, et l'Europe tremblait devant ces jeunes soldats, dont la renommée grandissante éclipsait la renommée de ses vieux capitaines. Il faut avoir vécu à cette époque pour comprendre l'enthousiasme avec lequel le général Bonaparte fut accueilli après le traité de Campo-Formio.

Sa route à travers les provinces pacifiées avait été une véritable apothéose, et quand on sut qu'il venait d'arriver à Paris incognito, l'entraînement ne connut plus de bornes. Partout on se pressait sur son passage. Une foule en délire acclamait le vainqueur de soixante-sept combats, le général de vingt-sept ans !...

... Un des plus exaltés était sans contredit M. du Chail ; il courait en tête des manifestants, agitant avec frénésie chapeau et mouchoir.

" Ah ! s'exclamait-il, quel bien cela fait, quand si souvent on a entendu vociférer : A mort !... a mort !... de pouvoir enfin crier : Vive quelqu'un! ou: Vive quelque chose ! Vive le général Bonaparte !... Vive le glorieux vainqueur !"

Je n'étais guère moins enfiévrée que mon père. Une surexcitation extrême m'agitait, un aimant inconnu me poussait sous les pas du Corse extraordinaire, comme s'il eût apporté mon bonheur avec lui.

Le Directoire préparait une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Le Directeur avec lequel nous étions en relations assez suivies nous avait procuré des cartes pour les galeries édifiées dans la cour du Luxembourg.

Mon père, la chanoinesse et moi y étions assis, bien avant l'heure fixée.

Les Directeurs, en costume romain, s'apprêtaient à recevoir au pied de l'autel de la Patrie celui que déjà cette même Patrie appelait son sauveur. Sur des sièges rangés en amphithéâtre, les ministres, les ambassadeurs, la magistrature. Des trophées magnifiques, formés des innombrables drapeaux pris sur l'ennemi, rendaient plus éclatante encore, par leur note victorieuse, l'éclatante uniformité des tentures tricolores.

Tous les cœurs palpitaient dans le silence angoissé d'attente, percé de temps à autre par les grondements sourds des décharges d'artillerie.

Enfin les fanfares éclatent... Il s'avance l'homme au regard d'aigle au profil césarien... Il s'avance dans une telle auréole de génie et de simplicité que cent mille voix répètent avec M. du Chail: Vive le général Bonaparte !...

Le peuple, amassé dans les rues voisines, joint ses acclamations à celles du Luxembourg. La France, personnifiée par ses Directeurs, se jette dans les bras du héros...

Mais moi, je ne le voyais plus ; je ne distinguais plus rien de cette pompe grandiose... rien !... qu'un aide de camp en uniforme de colonel, dans lequel, du premier coup, j'avais reconnu Michel-Hector de Pontguion.

Ce n'était plus le joyeux galant cornette d'Angoulême-Dragons à la perruque blonde, au regard tendre et railleur, à l'allure cavalière, aux lèvres dédaigneusement plissées : le soldat avait tué le gentilhomme ; cependant il avait conservé toute sa fierté, toute sa noblesse, et il était facile de retrouver en lui la pureté de l'origine, à ses gestes aristocratiques, aussi à la finesse des attaches et des mains.

Malgré la tenue un peu raide du militaire, il se mouvait dans ce monde d'officiers avec une aisance distinctive, qui rappelait l'élégance du siècle passé. Sa figure aux traits féminins, au teint de jeune fille, n'avait rien perdu de sa régularité et de son charme ; mais elle avait pris cette expression de mâle hardiesse qui dénote une vie de souffrances et de luttes. Son catogan était coupé ; il portait les cheveux courts, ramenés sur le front, à la mode d'alors ; ses moustaches, à peine dessinées autrefois, retroussaient à la houzarde ; l'uniforme, qui moulait sa taille énergique, aux contours harmonieux, avait aussi varié ; à ses flancs ne battait plus cette Chaillette dont j'étais la marraine : le sabre de cavalerie l'avait remplacée...

C'était bien lui pourtant... La différence des temps et des mœurs expliquait la métamorphose.

Le plus étrange, c'est que je ne m'étonnais pas de le rencontrer là... Bien plus, je l'y " attendais". C'était lui !... Il ne me voyait pas, confondue que j'étais dans la foule, et son attention concentrée sur ce drapeau admirable où, en caractères d'or, il pouvait lire la longue liste des victoires auxquelles il avait pris part...

Il ne me voyait pas... et à l'immense bonheur de la première minute succédait un doute torturant. Puisqu'il vivait, comment expliquer son silence de cinq années ? N'avait-il donc oubliée ? Avait-il trahi cette foi gardée par moi si fidèlement ?

Le bel hymne de Chénier chantait les hauts faits de ces victorieux ! Sur leurs traits s'allumait de nouveau l'ardeur vaillante. Oh ! non, il ne pouvait pas être parjure, ce gentilhomme à l'âme si noble, ce soldat au regard loyal !... Il y avait là, sans doute, un malentendu qu'à tout prix je devais éclaircir.

Mon père et Sainte-Emérance, trop occupés du spectacle splendide ne s'étaient aperçus de rien ; toute liberté m'était donc laissée de combiner à mon gré le plan qui mûrissait en mon esprit.

Je n'étais plus une enfant alors, et les événements que je venais de traverser m'avaient du reste déshabituée des timidités de pensionnaire.

(A suivre)

On s'attend a une grande affluence ceux qui iront entendre B. Tranchemontagne au Manitoba Hall.

Une bonne reputation

La réputation du BAUME RHUMAL, comme guérissant du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, repose sur des milliers de guérisons.



Soumissions

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à mercredi, le 9 novembre 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Prince Albert, T.N.O., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour édifice public de Prince Albert."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics et au bureau de M. W. Knox, à Prince Albert.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GELINAS,
Secrétaire et chef du cabinet du Ministre ad interim.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 19 septembre 1904.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au ministère des travaux publics, et portant à l'endos pour construction d'un Arsenal à Verden, Man., seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 7 novembre inclusivement, pour la construction d'un Arsenal à Virden, Man.

On peut se procurer les plans et devis, et aussi des formes de soumission, au ministère des travaux publics, chez Jas. Chisholm, architecte, à Winnipeg, et au bureau de Duncan McDonald, maire, à Virden Man.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.), du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 11 octobre 1904.



Quand un peuple a la chance d'avoir a sa tete un Gouvernement SAGE, HONNETE, PROGRESSIF, et PATRIOTE comme le Gouvernement LAURIER, il est de son interet de le GARDER au pouvoir.

Provencher

Assembles publiques

M. Ernest Cyr, candidat libéral, dans Provencher, a accepté l'invitation de M. A. A. C. LaRivière, de tenir des assemblées contradictoires. Les candidats seuls, parleront à ces réunions.

Octobre 19—La Broquerie.
Octobre 20—Steinbach.
Octobre 21—Giroux.
Octobre 22—Rosewood.
Octobre 23—Ste Anne des Chênes
Octobre 24—Lorette.
Octobre 25—Norwood.
Octobre 26—St Vital Est.
Octobre 27—St Boniface.

La Campagne

Les nouvelles que nous recevons de Provencher concordent pour affirmer la victoire certaine de M. Ernest Cyr, le 3 novembre.

Partout, les assemblées politiques, tenues d'accord avec son concurrent ont tourné à l'avantage du candidat libéral et les adhésions d'anciens conservateurs se font de jour en jour plus nombreuses.

A Morris, parmi nos compatriotes anglais, M. Cyr, a reçu un accueil fort enthousiaste.

Quelques tapageurs qui ont essayé de faire du bruit ont jugé prudent de cesser rapidement leurs petites manoeuvres en présence de l'attitude de l'auditoire.

A St-Jean-Baptiste, les honneurs de la soirée ont été remportés, de l'avis même des conservateurs par M. Cyr, et à St-Pierre, comme à St-Malo, l'accueil reçu par le candidat libéral, fait présager un triomphe certain.

A la Rivière La Seine, dans St-Boniface, une assemblée tenue la semaine dernière a été un magnifique succès.

Jamais encore une telle affluence ne s'était vue dans ce district. De nombreux et éloquents discours ont été prononcés par M. H. Beliveau, H. Chevrier et H. Fournier.

Ce bureau de vote donnera certainement une énorme majorité au candidat libéral, M. Ernest Cyr.

Macdonald

Assemblees publiques

Headingly, jeudi, 13 octobre.
Starbuck, vendredi, 14 octobre.
La Salle, samedi, 15 octobre,
Elm, mardi, 18 octobre.
Oakville, mercredi, 19 octobre.
Poplar Point, jeudi, 20 octobre.
Woodlands, vendredi, 21 octobre.
St Laurent, samedi, 22 octobre.
Holland, lundi, 24 octobre.
Treherne, mardi, 25 octobre.
Rathwell, mercredi, 26 octobre.
Elm Creek, jeudi, 27 octobre.
St Claude, vendredi, 28 octobre.
Mariapolis, samedi, 29 octobre.
Somerset, lundi, 31 octobre.
Carman, mardi, 1 novembre.

La Campagne

La campagne dans Macdonald est active et les chances de M. Riddell sont chaque jour plus certaines.

La victoire de M. Riddell est concédée par tous ceux qui sont exactement renseignés.

A Starbuck, M. Riddell, a rencontré dans une assemblée contradictoire, M. Staples, son adversaire et la majorité de l'assemblée était visiblement en faveur du candidat libéral.

A La Salle, samedi dernier, une belle et nombreuse réunion a eu lieu dans les intérêts de M. Riddell.

M. C. O. Dubé, occupait le fauteuil.

M. L. Laurier, a, dans un excellent discours fait éloquemment ressortir tous les bienfaits de l'administration libérale et il a été vivement applaudi.

Tout indique une bonne majorité pour M. Riddell, dans ce district.

Assiniboia Est

Assemblees publiques

Voici la liste des assemblées que tiendra M. Turiff, candidat libéral, dans East Assiniboia :

Montgomery, 13 octobre, 7 p.m.
Fletwode, 14 octobre, 1 p.m.
High View, 14 octobre, 7 p.m.
Wawota, 15 octobre, 1 p.m.
Fairmede, 15 octobre, 7 p.m.
Cannington, 17 octobre, 1 p.m.
Carlyle, 17 octobre, 7 p.m.
Manor, 18 octobre, 1 p.m.
Arcola, 18 octobre, 7 p.m.,
Redvers, 19 octobre, 1 p.m.
St Antoine, 19 octobre, 7 p.m.
Carievale, 20 Octobre, 1 p.m.
Gainsboro, 20 octobre, 7 p.m.
Elmore, 21 octobre, 1 p.m.
Carnduff, 21 octobre, 7 p.m.
Boscurvis, 22 octobre, 1 p.m.
Glen Ewen, 22 octobre, 7 p.m.
Tantallon, 24 octobre, 7 p.m.
Welwyn, 25 octobre, 1 p.m.
Fleming, 25 octobre, 7 p.m.
Moosomin, 26 octobre, 7 p.m.
Wapella, 27 octobre, 7 p.m.
Whitewood, 28 octobre, 7 p.m.
Percival, 29 octobre, 1 p.m.
Broadview, 29 octobre, 7 p.m.

La victoire de M. Turiff, est certaine ; son concurrent le sent si bien qu'il a refusé de prendre part aux débats publics et se contente de réunions d'organisation.

Baume Rhumal

Toutes les émulsions possibles ne valent pas une dose de BAUME RHUMAL prise au début d'un rhume, succès infaillible, 25 cts la bouteille.

Dauphin

Par suite de l'étendue considérable de ce comté et des difficultés qui en résultent pour l'affichage des proclamations dans les délais légaux, la date de la nomination pour Dauphin, a été remise au 7 novembre et le jour de l'élection au 14 novembre.

L'organisation libérale est déjà complète et tout indique un magnifique succès pour M. Burrows.

A McCreary, le comité libéral est situé dans une chambre du magasin de M. Burgoyne. Le Secrétaire du comité local est M. Peter McIntyre.

A Laurier, le comité est situé chez M. Chas. Atcheson. Le Président de l'organisation locale est M. Benjamin Lyon, le Vice-Président, M. Vergniolle et le Secrétaire, M. A. A. Trottier.

Dans la colonie de Champlain, le comité libéral tient ses réunions chez M. Jos. Seve, non loin de la maison d'Ecole Champlain. Le Président du comité est M. P. Gamache, M. Letain, Vice-Président et M. Félix Gobillot, le Secrétaire.

M. Burrows est excessivement populaire dans nos centres français et le candidat libéral est assuré du succès.

Deloraine

M. Patterson, le candidat libéral a commencé a tenir ses assemblées et partout il recueille l'adhésion de nouveaux partisan qui se rallient au gouvernement libéral.

Dans les centres français de Deloraine et Grande Clairière, M. Patterson est certain de remporter de belles majorités.

Territoires

Les nouvelles qui nous parviennent de Prince Albert, confirment ce que nous avons déjà dit : la victoire de M. Lamont ne fait pas l'ombre d'un doute.

Partout le plus grand enthousiasme se manifeste à ses assemblées MM. T. O. Davis, l'hon. T. H. McGuire es M. Langley, l'accompagnent.

Dans Strathcona et à Edmonton, les deux candidats libéraux, MM. Talbot et Oliver sont certains d'être élus.

La victoire du gouvernement Laurier ne peut etre mise en doute. Votez donc pour le candidat liberal qui sera a meme de yeiller aux interets de votre comte.

Sir Wilfrid dans Ontario

Hamilton, 11.—Sir Wilfrid Laurier est arrivé à Hamilton, hier après-midi et a fait une promenade en voiture dans la ville. Il a visité les établissements Deering et Westinghouse, en compagnie des deux candidats libéraux, MM. Zimmermann et John M. Eastwood.

L'assemblée avait été annoncée pour 8 heures p.m. Dès 6 heures, la salle d'exercices où elle devait avoir lieu était littéralement envahie. Il y avait environ dix milles personnes présentes, dont beaucoup de dames dans la galerie. C'est dire que la salle était achicomble et que l'enthousiasme fut très vif.

Ceux qui ont assisté à la grande réunion tenue à Hamilton en 1900 lorsque les volontaires canadiens revinrent du Sud-Africain, déclarent que jamais une démonstration semblable à celle d'hier soir, ne fut faite à Hamilton.

Sir Wilfrid Laurier se leva ensuite au milieu des applaudissements de l'assistance. Il était en parfaite santé, l'air énergique et dispos, la voix nette.

Sir Wilfrid compara la politique bien définie du parti libéral à la protection adéquate de M. Borden, variable au gré des circonstances et des désirs et qui semble de nature à renouveler l'histoire de la tour de Babel.

Sir Wilfrid Laurier étudia alors en détail la question du Transcontinental National. Il assure de nouveau, avec plus d'énergie que jamais, que le coût de la nouvelle ligne serait de $13,000,000 pour le peuple canadien et donna de nouveaux chiffres basés sur les calculs de M. Borden, le député conservateur d'Hamilton.

Il passa aussi en revue les trois politiques différentes de M. Borden qui ont abouti au projet de propriété gouvernementale.

Sir Wilfrid Laurier termina son magistral discours, maintes fois fois interrompu par des applaudissements enthousiastes de la foule en demandant à la bonne cité d'Hamilton de rester fidèle à sa devise : "Forward Hamilton" !

A TORONTO

La démonstration en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier donnée à Toronto, le 14 octobre a dépassé tout ce qui s'était jamais vu dans la capitale ontarienne.

La foule anxieuse d'entendre le Premier Ministre se pressait pendant des heures avant l'ouverture des portes et lorsque la salle fut remplie, à sa pleine capacité de cinq milles, les rues avoisinantes étateint encore noires de gens.

Les bravos enthousiastes qui ont accueilli Sir Wilfrid lorsqu'il s'avança pour parler, durèrent plusieurs minutes, les gens agitaient leurs chapeaux ou leurs mouchoirs et pendant plusieurs minutes, le Premier Ministre dut attendre avant que de pouvoir se faire entendre.

De l'avis de tous Sir Wilfrid a été excessivement éloquent.

Sa péroraison, dans laquelle il faisait appel au patriotisme des auditeurs et en particulier à celui de la jeunesse pour la gloire et la grandeur du Canada a soulevé la foule des spectateurs et les démonstrations enthousiastes du début se sont renouvellées.

Au Nouveau Brunswick

Le "Moncton Transcript", nous apporte les meilleures nouvelles du Nouveau-Brunswick. Il y a treize comtés dans cette province et nous sommes sûrs d'en prendre dix.

Dans Westmoreland, Kings et Albert, Queens et Sunbury, Gloucester, Kent, Restigouche, Victoria et York, les conservateurs font virtuellement la lutte pour rire. Nous sommes certains de ces huit comtés, comme nous sommes certains de la division St-Jacques ou de St-Jean-Iberville.

Il reste cinq comtés où les torys peuvent nous livrer une lutte assez sérieuse. Ce sont : les deux comtés de St-John, Northumberland, Charlotte et Carlton. Mais nous avons la ferme conviction d'en prendre deux ou trois sur ces cinq.

Les libéraux du Nouveau-Brunswick — toute la vieille garde, — sont unis autour de l'hon. M. Emmerson. Ils ne l'étaient pas autant autour de l'ancien ministre des chemins de fer.

La déroute du parti tory au Nouveau-Brunswixk sera complète, étourdissante.

Dans Ontario

Le représentant du "Canada", qui accompagne Sir Wilfrid Laurier, dans sa tournée dans Ontario, écrit ce qui suit à son journal :

"Après avoir conversé avec des hommes des deux partis, je puis dire comme résultat général de cette petite enquête qu'il est maintenant admis, même par les conservateurs, que le parti tory ne peut pas être dans Ontario aussi fort aux élections prochaines, qu'il l'est maintenant en Chambre, ni même qu'il l'était en 1900. Ceci n'est pas discuté. Les tories blâment naturellement la redistribution des sièges de cet état de choses.

"Dans tous les cas, bien que les conservateurs d'Ontario aient maintenant au Parlement une majorité de 18 pour l'Ontario, ils n'osent pas réclamer plus de 15 après le 3 novembre.

"Les liberaux les moins enthousiastes se disent sûrs et certains d'égaliser les votes. Quelques-uns croient que Laurier prendra une majorité, grâce à la redistribution qui permet enfin aux libéraux d'unir leurs efforts après avoir été si longtemps disséminés et étouffés par le gerrymander de Macdonald.'

Pilules Moro Pour les Hommes



Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Moro.

Donnez-nous un homme brisé par les excès, la dissipation, un travail trop dur, les tracas, ou par toute autre cause qui ait sapé sa vitalité, avec les **Pilules Moro** nous le rendrons aussi vigoureux en tous points, que n'importe quel homme de son âge.

Les **Pilules Moro** ne feront pas un hercule d'un homme que la nature n'a pas créé pour être fort et vigoureux, mais elles rendront cet homme plus fort qu'il n'est. Quant à l'homme qui a été fort et qui a perdu sa vigueur, elles le feront aussi fort qu'il n'a jamais été.

Les **Pilules Moro** rendront à tout homme ce qu'il a perdu soit par la maladie, par l'usage immodéré de la boisson, par les abus de jeunesse ou par la mauvaise conduite.

Un homme qui est nerveux, dont le cerveau et le corps sont faibles, qui **dort mal, s'éveille plus fatigué** que lorsqu'il s'est couché, qui est **facilement découragé, enclin à songer continuellement à sa maladie**, qui **a perdu toute ambition, toute énergie**, recouvrera sa **vigueur** et son courage par l'usage des **Pilules Moro**.

Les **Pilules Moro** guérissent les **douleurs** dans le dos, les **jointures** et les **muscles**, les douleurs intermittentes dans les **épaules**, la poitrine ou les **côtés** ; les **maux de reins**, le **lumbago**, les **rhumatismes**, le **tranchement d'urine** ; les **affections de la vessie**, les **palpitations de cœur**, et surtout amènent toujours une **bonne digestion** chez les hommes qui souffrent de leur estomac. Elles donnent un merveilleux pouvoir aux **nerfs affaiblis** et fatigués.

Si vous êtes malades, **fatigués, faibles, nerveux, dyspeptiques, abattus**, souffrants, ne faites pas d'erreur ; laissez de côté **boissons, bière, whisky, narcotique** : les **Pilules Moro** sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Tous les hommes peuvent profiter des lumières des Médecins des **Pilules Moro**. Hommes, vous tous qui souffrez et n'avez pu trouver nulle part soulagement à vos douleurs, écrivez-leur ou allez les voir à leurs bureaux, au **No. 1724 rue Ste-Catherine, Montréal** ; il ne vous en coûtera pas un sou et vous pouvez être certains qu'ils vous guériront.

Les **Pilules Moro** se vendent chez tous les marchands de remèdes. Si vous ne pouvez les trouver dans votre localité, nous vous les enverrons par la malle, sur réception du prix, 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres : **Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.**

L'age critique pour l'homme

Est ordinairement entre quarante-deux, et soixante-deux ans, car en général, à cet âge, il manque de forces. Il doit prévenir cette période, et faire usage de Ferrozone, qui ne manque jamais de rétablir les forces.

L'homme sage, emploie le Ferrozone, au moment voulu, et surtout durant cette période, car il sait que ce remède ne manque jamais de rétablir les forces, et la santé des vieillards. Prenez-en. Prix; 50 cts.

Aux Electeurs de Saskatchewan.

MESSIEURS,

Ayant été choisi par le parti libéral de Saskatchewan comme son candidat pour la Chambre des Communes du Dominion, aux prochaines élections Fédérales qui auront lieu le 3 de Novembre prochain, Je viens respectueusemeqt solliciter votre appui.

Je ferai de mon mieux pour visiter toutes les parties du Comté avant le jour de l'élection, mais comme le temps est limité, il se pourrait qu'il me fut impossible, malgré mon très grand désir, de visiter personnellement tous ces points, et cette lettre sera peut-être le seul moyen que j'aie de vous exposer mes vues sur les questions publiques. J'estime que le présent Gouvernement mérite le support des électeurs des Territoires du Nord-Ouest en raison de sa politique si ferme à l'égard de l'Ouest, en raison de l'énergie et du succès avec lesquels il a abordé le problème des transports d'un intérêt si vital pour l'Ouest, en raison de sa vigoureuse politique d'immigration, dont le résultat a été d'établir dans les Territoires, au cours des quatre dernières années, plus de 300,000 colons. Je crois aussi fermement que le traitement généreux accordé au Gouvernement des Territoires, ses octrois de subsides, contrastent fortement avec la conduite de ses prédécesseurs et doit être apprécié du peuple des Territoires. Fermement convaincu, comme je le suis, que les meilleurs intérêts de la population de l'Ouest exigent le maintien au pouvoir de la présente administration, je lui accorderai un généreux support dans ses efforts pour nous venir en aide.

Si je suis élu, je préconiserai le règlement immédiat de tous les octrois de terrains aux chemins de fer, et la mise à la disposition du public de toutes les sections impaires pour homestead gratuit, qui resteront disponibles après la sélection par les compagnies de chemins de fer. Je préconiserai aussi la construction des embranchements de chemins de fer partout où besoin s'en fera sentir, afin que tous les colons de tous les districts des Territoires puissent jouir des facilités des voies ferrées. Sur la question du tarif, je suis en complet accord avec l'administration actuelle dans ses efforts pour maintenir un bas tarif. Comme l'agriculture sera pour de longues années à venir, la principale industrie des Territoires, nous ne pouvons retirer aucun bénéfice d'un tarif élevé. Je suis fortement opposé à la politique de protection élevée de Borden, car elle signifie une augmentation des taxes pour les fermiers de l'Ouest.

Je suis aussi en faveur du Commerce Préférentiel avec la Grande Bretagne, d'après les lignes tracées par les Ministres Canadiens à la Conférence Coloniale, tenue en Angleterre en 1902. Le principe de la Préférence Commerciale fut adopté pour la première fois par la présente administration, en 1897, lorsqu'elle accorda une préférence substantielle à la Mère-Patrie.

En ce qui concerne l'Autonomie Provinciale, je suis en faveur de la formation en deux ou plusieurs Provinces, et en particulier d'une Province pour la Saskatchewan, dès que l'on pourra trouver un arrangement convenable. Je suis aussi en faveur de l'amélioration des grandes voies fluviales, les deux Saskatchewan, comme du raccordement des Lacs Winnipeg et Winnipegosis à la rivière Saskatchewan par la construction de canaux, afin que le district de Saskatchewan puisse avoir une communication directe par eau avec Winnipeg. Je suis également en faveur de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, afin que les produits des Territoires puissent atteindre les marchés européens par la voie la plus courte possible.

MESSIEURS,

Je suis depuis plusieurs années résident des Territoires du Nord-Ouest et suis parfaitement au courant de l'opinion de l'Ouest ainsi que de ses aspirations ; sans méconnaître les devoirs qui m'incombent envers le reste du Dominion, je soutiendrai et préconiserai toutes les mesures en faveur de l'Ouest.

Je sollicite votre vote et votre influence comme le Porte-Drapeau dans ce comté du Gouvernement le plus progressif que le Canada ait eu depuis la Confédération, et je suis certain que vous m'accorderez votre confiance comme vous l'avez accordé à mon prédécesseur.

J. H. Lamont.

L'empoisonnement du sang

Provient souvent de l'emploi du rasoir ou du couteau pour enlever les cors. Les gens sages se servent de l'extracteur, sans douleur du Dr Putnam, le meilleur remède connu en Angleterre et en Amérique, pour les cors et les oignons. N'employez que celui-là.



Perfection dans l'Ajustement.

Presque chaque forme a une particularité physique.

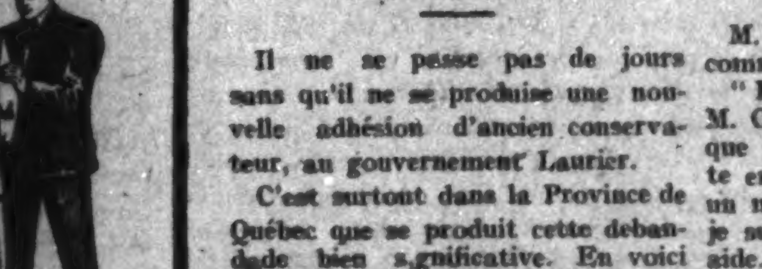
Pour assurer un ajustement parfait, nous confectionnons à la main les Semi-ready à l'état de faufillage, et aussi chaque partie individuelle est finie séparément, par des spécialistes dans chaque partie.

Chacune de ces parties est assemblée et finie à l'état "d'essai" — Ceci nous donne l'opportunité de confectionner des vêtements qui s'ajustent à la perfection, et vous épargne l'ennui de donner votre mesure et vous soumettre à l'essayage.

Vous pouvez aussi juger d'avance avec les Semi-ready, de l'effet des nuances, et du style qui convient à votre individualité.

Semi-ready Tailoring

WINNIPEG, MESSRS. RICHARD CO. 423 MAIN STREET.



COMITES DE M. BOLE

Rue Princess—Entre McDermot et Notre-Dame.
Rue Nena—Entre McDermot et Bannatyne.
544 Rue Ellice.
867 Rue Main,
Rue Osborne—Entre Spadina et River Avenue.

LA DEBANDADE S'ACCENTUE

Il ne se passe pas de jours sans qu'il ne se produise une nouvelle adhésion d'ancien conservateur, au gouvernement Laurier.

C'est surtout dans la Province de Québec que se produit cette debandade bien significative. En voici quelques-unes des dernières :

Dans une lettre adressée à l'hon. M. P. A. Choquette et publiée dans le "Soleil", M. Allayn Taschereau, fils du regretté Linière Taschereau, l'un des plus brillants lutteurs du parti conservateur, dit qu'il se rallie à la cause libérale parce qu'il diffère d'opinion avec ses amis les conservateurs sur les questions qui sont maintenant soumises à l'électorat. Il est fier de rentrer dans le parti libéral sous la direction de Sir Wilfrid Laurier, de l'Hon. Chs. Fitzpatrick et de l'Hon. P. A. Choquette. M. Taschereau déclare qu'il ne reste aucun vestige du programme de Sir John Macdonald et de Sir Adolphe Chapleau et dont son père était l'admirateur.

Monsieur Quintal est depuis plusieurs années à la tête de la maison qui s'occupe d'importations et de commerce en gros et est des plus importantes du commerce montréalais.

Voici ses déclarations au journal "Le Canada" :

"Vous me demandez si soutenant M. Gervais, je soutiens ses chefs ? Certainement, et avec joie. Je me suis rendu moi-même un compte-rendu exact de l'augmentation des affaires depuis que Sir Wilfrid Laurier est au pouvoir, je puis affirmer que la PROSPERITE est plus GRANDE que jamais, et je crois qu'il n'est que juste que je donne mon appui à ceux à qui nous la devons.

"L'ère de prospérité dont nous jouissons, se continuera j'en suis sûr, car la situation financière, industrielle et commerciale repose sur des bases solides."

Monsieur J. G. Gratton, propriétaire de l'importante librairie de la rue Ste-Catherine, n'a pas cru devoir rester en arrière.

Il a signé avec plaisir le bulletin de présentation de M. H. Gervais et, dit-il "Je l'ai fait de grand cœur, non seulement parce que j'estime M. Gervais, mais, aussi et surtout parce que j'admire la politique de Sir Wilfrid Laurier, qu'il représente.

M. St-Jean, bijoutier, déclare :

"Sans m'attacher à une politique de parti, car j'ai déjà combattu dans les rangs des conservateurs, je crois qu'il est de mon devoir d'appuyer la candidature de M. Gervais."

M. de Léry McDonald, maire et seigneur de Rigaud, a déclaré jeudi à la convention libérale du comté de Vaudreuil, qu'il se rallait franchement à la politique de Sir Wilfrid Laurier. Les résultats obtenus par cette politique sont tellement frappants qu'il ne pourrait pas être plus longtemps considéré comme l'un de ses adversaires.

M. de Léry McDonald a été considéré pendant de longues années comme l'un des chefs du parti tory dans le comté de Vaudreuil.

M. Geo. F. Stroud, s'est exprimé comme suit :

"Reconnaissant aujourd'hui que M. Gervais représente une politique honnête, une politique prudente en même temps qu'effective, en un mot une "politique nationale", je suis heureux de lui offrir mon aide.

"Je félicite non-seulement M. Gervais mais aussi ses chefs. Ils ont su comprendre les besoins du pays et, qui plus est, les satisfaire.'

M. Raby, épicier en gros, à Montréal :

"J'ai toujours soutenu les candidats conservateurs dans la division St-Antoine, et le gouvernement conservateur lui-même, cela a donc lieu de surprendre plusieurs personnes que de me voir à la tête d'un comité de M. P. Lyall, le candidat libéral."

L'explication de mon changement d'attitude est très simple.

Je cherche avant tout les intérêts de la division où je suis etabli et je suis convaincu que M. Peter Lyall est mieux placé pour défendre ces intérets que le candidat conservateur qui se présente.

"En donnant mon appui au candidat libéral, je le donne aussi à ses chefs.

La prospérité du pays est évidente sauf pour ceux qui ne veulent pas la constater."

M. H. Lazarus, établi depuis de nombreuses années rue Notre-Dame où il fait un important commerce de bijouterie, reçoit notre représentant d'une manière affable.

"J'ai signé avec plaisir, nous dit-il, le bulletin de présentation de M. Honoré Gervais, je l'ai signé non seulement par sympathie pour notre actif et vaillant député, mais aussi par sympathie pour la cause libérale qu'il représente."

M. l'ex-échevin Rousseau qui représentait le quartier Hochelaga au Conseil de Ville et qui professait depuis longtemps les opinions conservatrices les plus accentuées, fait publier la lettre suivante :

"Monsieur le rédacteur,

"En 1874 j'ai voté pour M. Laurier, contre M. Tourangeau, mais depuis lors, j'ai voté contre lui, parce que je ne considérais pas pouvoir admettre sa politique.'

"Le seul principe en jeu, dernièrement, était la question des Ecoles du Manitoba ; mais la conduite du parti conservateur dans l'affaire Dundonald m'a bien convaincu que Sir Wilfrid Laurier avait fait preuve de sagesse en réglant comme il l'a fait la question des écoles. Je n'aimais pas non plus la position qu'il avait prise au sujet du service transatlantique rapide. La nomination récente par le gouvernement américain d'un commissaire pour faire l'étude du système des turbines m'a convaincu qu'il avait agi très prudemment.

La Diarrhee

Durant l'été la diarrhée et la dissenterie fait rage. Le meilleur remède connu est le

7 MONK'S KI-NO-COL.

Le Savon (Bouée de Sauvetage)—désinfectant—est hautement recommandé par les médecins, comme préservatif contre les maladies contagieuses. 1

Douleurs dans le dos

Si vous avez des douleurs dans le dos et que vous ayiez de la difficulté de vous remuer et à vous baisser ; frottez-vous avec de l'HUILE DES 7 MOINES et prenez à l'intérieur

7 MONKS KIDNEY CURE.

LETTRE DE FRANCE

La signature de l'accord franco-espagnol au sujet du Maroc, est un grand pas en avant vers la réalisation des ambitions françaises, c'est-à-dire la formation d'un empire Ouest-africain s'étendant du Soudan français à la Méditerranée et à l'Atlantique. Cet empire couvrira une immense étendue de territoire, donnant à la France la plus grande partie de l'Afrique, avec les meilleurs ports pour le continent nord africain.

Lord Salisbury se moquait autrefois des possessions françaises en Afrique, comme ne renfermant que du sable ; mais sous l'administration de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, le travail de développement et d'extension a été mené avec constance, jusqu'à ce que Tunis et Alger soit mis en communication par des voies ferrées et des lignes télégraphiques avec les régions du sud, et jusqu'à ce que la navigation intérieure soit sous contrôle de la France.

La France aurait préféré que l'Espagne se retirât complètement, mais il fallait bien ménager la fierté espagnole et, pour cela, permettre à l'Espagne de conserver ses quelques établissements le long de la Méditerranée. Tôt ou tard d'ailleurs ces établissements reviendront à la France, car l'Espagne s'est engagée à ne les céder, le cas échéant, à aucun autre pays. Les concessions de M. Delcasse à l'Espagne ont été principalement consenties afin de conserver avec cette puissance des relations amicales comme envers les Etats européens.

Ayant assuré ainsi la liberté d'action de la France au Maroc, on va agir immédiatement pour y établir l'autorité française. Une mission spéciale, conduite par M. Saint-René Taillandier, ministre de France, à Tanger, se rendra prochainement auprès du sultan pour lui proposer un système de direction française des affaires de son empire. Le plan comprend la réorganisation de l'armée marocaine sous le commandement d'officiers français.

Avec une armée moderne, on espère que le pays sortira de son état anarchique. Déjà la France a le contrôle des douanes et la direction de la police dans le nord du Maroc ; avec des officiers français à la tête de l'armée on peut s'attendre à des résultats pratiques du contrôle des affaires par la France.

La nouvelle disant que les membres des ordres enseignants de France seront autorisés à continuer à enseigner s'ils se conforment à la loi de sécularisation, a causé ici une grande satisfaction, car on craignait de voir tous ces professeurs sans occupation au commencement de l'année scolaire.

D'après une récente décision de la cour de cassation de Paris, tous les professeurs des écoles catholiques, même s'ils sont membre d'une congrégation, pourront continuer à enseigner s'ils sont sécularisés. D'innombrables demandes de sécularisation ont été reçues à Rome et promptement accordées ; ce n'est qu'une question de formalité rendue nécessaire pour se mettre en règle avec les lois récentes sur les congrégations.

On pense ici que les écoles catholiques de France vont continuer à exister, malgré les réformes introduites par M. Combes ; le seul changement sera dans l'habit des moines ou des sœurs.

N'ayant pu obtenir le consentement du gouvernement français à la nomination d'administrateurs pour le diocèse de Laval et de Dijon, le pape a chargé deux évêques français de diocèses voisins de s'occuper des affaires épiscopales. Le vicaire général de chaque diocèse sera chargé des affaires temporelles et de la correspondance avec Rome.

La confiance publique ayant été fortement ébranlée par les troubles religieux qui agitent la France regardant avec suspicion la conduite de la Russie qui semble vouloir obéir à l'influence allemande, un mouvement général se produit qui pourrait être très favorable au Canada. Déjà plusieurs maisons financières tournent les yeux vers les Etats-Unis et le Canada pour le placement de capitaux.

Un banquier parisien bien connu est parti pour Ottawa il y a une quinzaine de jours dans le but d'acheter des actions de chemins de fer.

L'avidité avec laquelle les français se disputaient les valeurs russes est bien diminuée ou plutôt est tout à fait disparue.

La nouvelle pièce de 25 centimes en nickel, a été frappée cette semaine. Celles qui avaient été émises au commencement de l'année ressemblait trop aux pièces d'argent. Afin d'empêcher toute confusion la nouvelle pièce est frappée en forme de polygone ayant 22 côtes.

Le Pape a placé une somme de quatre millions de francs, (800,000) entre les mains du cardinal Mario Mocenni, pour servir de noyau à un fonds spécial destiné au support du clergé français dans le cas où le concordat serait dénoncé. Le cardinal Satolli avait rapporté d'Amérique un million et le Pape lui-même a ajouté les trois autres.

Une ancienne coutume longtemps pratiqué en France, consistait à enfermer un chat vivant dans une construction, une légende du moyen âge affirmant que c'était là, pour les architectes, une certitude de durée. Un chat momifié a été récemment découvert, dans ces condtions, dans les assises du château de Saint-Germain-en-Laye.

Il y a une vingtaine d'années pareille trouvaille fut faite, à Saint-Quentin-Caisnes, dans une ancienne église dédiée jadis à saint Jacques, et plus tard désaffectée pour servir de Bourse du commerce.

Le chat, trouvé dans un pilier, était admirable de conservation. Il est aujourd'hui la propriété de M. L. Durot, chimiste de Saint-Quentin, qui l'acheta aux ouvriers lors de sa découverte.

La première femme qui ait tenté une ascension en dirigeable est une française, Mme Paul Lebaudy. Voici comment un de nos confrères parisiens racante le fait :

" C'est maintenant au tour de Mme Lebaudy d'affronter les émotions d'une course en dirigeable.

A 7 hrs. 30, le " dirigeable" s'élève majestueusement dans l'espace. Il s'équilibre à l'altitude de 60 mètres, le moteur est alors mis en marche et à l'allure de 800 tours, les hélices entraînent le ballon à une vitesse de 40 kilomètres, qu'il conservera d'une manière régulière et sans à-coups pendant toute la durée de la course. Le "Jaune" fait deux fois le tour de la presqu'île de Moisson et, par un virage brusque, revient au-dessus du hangar, décrit quelques évolutions concentriques, puis sur un coup de sifflet du pilote, le guide-rope et le serpent sont lancés et l'atterrissage s'effectue avec une remarquable précision au point même d'où l'on est parti tout à l'heure. Il est exactement 7 hrs. 49.

Après plusieurs évolutions et un joli virage, dans lequel le gouvernail horizontal en forme de V redresse le ballon et empêche absolument tout tangage, on atterrit sans incident à 8 hrs. 29.

Toutes les personnes présentes font une ovation enthousiaste à l'aimable pionnier féminin de la navigation aérienne. Nous lui demandons aussitôt de vouloir bien nous dire ses impressions.

— Je n'ai eu ni émotion, ni vertige, nous répond Mme Lebaudy, J'ai éprouvé une délicieuse sensation et je suis toute prête à recommencer. "

En 1901, le nombre total des habitants de la France a été fixé par le décret du 31 décembre 1901 au chiffre de 38,961,945.

Par rapport au recensement de 1896, qui avait fourni le chiffre de 38,517,332, l'augmentation est de 444,613 unités, tandis que l'excédent des naissances sur les décès, d'un recenaeement à l'autre, n'a été que de 220,042 unités.

Quoi qu'il en soit, durant la période quinquennale précédente 1891-1896, l'augmentation du chiffre de la population légale n'avait été qu de 175,027 unités : l'augmentation a été deux fois et demie plus considérable de 1896 à 1901.

Les régions où la population s'accroît peuvent se localiser ainsi: Seine, Nord avec partie du Pas-de-Calais et des Ardennes ; Reims; Meurthe-et-Moselle ; partie des Vosges, de l'Aube, du Doubs ; partie minière de Saône-et-Loire et de l'Allier ; région lyonnaise ; côtes méditerranéennes ; régions de Bayonne, de Bordeaux ; Haute-Vienne, partie des Charentes et du Poitou, Berri, Tours, Bretagne sauf les Côtes-du-Nord, grandes villes normandes.

Les hivernants de la Côte d'Azur ont pu admirer à la cathédrale de Nice un magnifique reliquaire d'argent contenant les reliques de sainte Rosalie. Il vient d'être volé : des malfaiteurs restés inconnus, l'ont, en effet, dérobé la nuit dernière. Ce reliquaire affecte la forme d'un ostensoir de 35 centimètres de haut, en argent ciselé, rehaussé d'émail bleu. Un aigle, aux ailes deployées, monté sur un socle rond, soutient un fond de coupe sur lequel s'élèvent deux pylones ajourés, réunis au sommet par un liteau. Au centre, un rocher d'argent creusé en forme de grotte, dans laquelle est couchée sur le bras droit une jeune fille représentant sainte Rosalie au tombeau. Sur chaque angle, une femme casquée, Nice et Palerme, probablement.

Au sommet, une tour, de laquelle s'élance un guerrier, casqué d'argent ; dans un tube de verre, plusieurs fragments d'ossements réunis par un ruban, portant cette inscription : " Ex ossibus S. Rosalie Virginis." Une inscription commémorative est gravée sur une plaque en argent qui recouvre, en partie, les ailes de l'aigle.

Ce reliquaire, qui était, à Nice, l'objet d'une profonde vénération, a une histoire. En 1631, le Sénat de Nice venait d'épuiser toutes ses ressources, pour combattre la peste qui dévastait la cité. Les Niçois apprirent soudain, par un vaisseau arrivé de Sicile, que Palerme venait d'être délivrée du fléau, grâce à l'intervention de Ste Rosalie. A la demande des habitants, le Sénat de Nice, députa auprès de celui de Palerme des ambassadeurs charges de déposer sur le tombeau de sainte Rosalie une lampe d'argent avec mission de rapporter des reliques de la jeune vierge. Huit jours plus tard, les galères niçoises rapportaient solennellement quelques ossements de sainte Rosalie. On les déposa en grande pompe dans la cathédrale. En même temps, les consuls firent le vœu d'ériger un autel à la sainte si le fléau cessait. La peste disparut peu de temps après.

Une enquête est ouverte.

Paris, 12. — Le procès intenté par M. George Crocker, au docteur Doyen, pour recouvrer une somme de 100,00 francs représentant les honoraires du docteur pour administration, à la défunte Mme Crocker, d'un sérum secret destiné à guérir un cancer, soulève une question professionnelle dans le monde medical.

On considère généralement le montant des honoraires comme exagéré, mais ce n'est point là, pour les professionnels, la question la plus importante. A côté de cela, on se demande s'il est permis à un membre de la faculté de garder secrète et d'exploiter financièrement une découverte médicale.

Il est vrai que le secret du sérum administré à Mme Crocker par le docteur Doyen n'est pas du tout un secret, car un savant qui fait autorité en matière de chimie a mis la presse à même de le révéler sans crainte de contradiction. Ce sérum n'était autre chose qu'un extrait glycériné de levure de bière, obtenu par un procédé connu en français sous le nom "d'extraits glycérinés de levure de bière sélectionnée."

Le meilleur suicide

Les Américains commencent à être dégoûté de la vie, et c'est bien mauvais signe : que penseront le reste des hommes si le plus actif des peuples renonce à organiser ce monde, et émigre solennellement vers un meilleur ? Dans l'année 1891, 3,531 Yankees se tuèrent; en 1897, 6,600 ; en 1900, 6,755 ; en 1903, 8,600 ; en treize ans, 80,000. Le journal de l'Union médicale américaine, extrêmement inquiet de cette proportion, conjure les médecins d'intervenir auprès de leurs malades pour les empêcher de donner à leurs maux cette solution pratique et expéditive. Il est d'ailleurs remarquable que la courbe de cette statistique est sujette à des maxima et des minima ; les années 1898 et 1899 ont été relativement pauvres en suicides : faut-il voir dans cette diminution de la mortalité volontaire le bienfaisant effet de la guerre de Cuba ? Quoi qu'il en soit, les Américains, qui sont des gens pratiques, nous donnent du moins une leçon. Il est assez rare qu'ils s'envoient dans l'autre monde par un coup de revolver. Cette arme ne leur sert que contre leurs voisins ; pour eux-mêmes, ils la jugent capricieuse et peu digne de confiance. Ils réfèrent à juste titre l'acide carbonique, qui est sûr sans être précisément désagréable. Sur six suicides on en compte cinq par asphyxie. Cet exemple est de nature à faire autorité. Un homme d'affaires, un joueur affiché, un esprit positif ne devront plus quitter la vie autrement. Et l'acide carbonique, qui était l'objet d'un injuste discrédit, par l'abus qu'en font les petites modistes qui ont des peines de cœur, se trouve très heureusement réhabilité : par la facilité avec laquelle il est obtenu, par l'efficacité de ses effets, par la régularité sans violence de son action, par le silence et la propreté avec lesquels il opère, par la garantie enfin que lui confère le choix de l'Amérique, il répond parfaitement aux exigences de l'esprit moderne.

UN DEFI AUX CONSERVATEURS

Un pari de cinq milles piastres de M.L.A.Wilson

Les conservateurs voyant les évènements tourner contre eux sur toute la ligne, inventent mille rumeurs mensongères pour relaver le courage de leurs partisans. Notre ami, M. L. A. Wilson, donne aujourd'hui un démenti éclatant à l'une de ces calomnies conservatrices.

Les journaux de Moncton, Nouveau-Brunswick, ont annoncé à leur province que M. L. A. Wilson, grand négociant bien connu de Montréal, avait parié deux contre un que les conservateurs feraient élire seize de leurs candidats dans la province de Québec le 3 novembre. Un citoyen de Moncton, intrigué par cette histoire, envoya la dépêche suivante à M. L. A. Wilson :

Moncton, 14.

L. A. Wilson, Président des Débitants de liqueurs, Montréal.

Avez-vous parié deux contre un que les conservateurs remporteraient seize comtés dans la province de Québec ? Nos journaux annoncent cette nouvelle. Une réponse.

(Signé),
P. GALLAGHER.

La réponse ne se fit pas attendre Elle sera fatale aux histoires bleues.

Montréal, 14.

P. Gallagher,
Moncton, N. B.,

" Non seulement je n'ai pas parié deux contre un que les conservateurs remporteraient seize comtés dans la province de Québec, mais je suis prêt à parier cinq mille dollars qu'ils ne les remporteront pas : je déposerai le montant du pari entre les mains de votre maire ou de toute autre personne qu'il vous plaira d'indiquer."

(Signé),
LAWRENCE A. WILSON.

Qui va relever le défi ?

La plus ancienne lettre connue

On vient de retrouver en Attique la plus ancienne lettre connue. Elle est écrite sur une mince feuille de plomb, pliée en deux, qui fut jadis entourée d'une feuille scellée.

Au dos se retrouve l'adresse ainsi libellée :

" Au porteur sur le marché des Pots, mais à remettre soit à Nausias, soit à Thrasicles, soit au fils.'

A l'intérieur, on lit le texte suivant, qui remplit huit lignes :

" Mnesiergos envoie salut et bonne santé à tous ceux de la maison et leur mande qu'il va bien. Si voulez bien envoyer une couverture ou des peaux de mouton, mais autant que possible d'un genre ordinaire et sans garniture ni fourrures ; il me faut aussi quelques fortes semelles. Aussitôt que l'occasion se présentera, je vous les rendrai."

M. Wilhelm, secrétaire de l'Institut archéologique autrichien d'Athènes, qui a réussi à déchiffrer cette pièce, estime qu'elle date du IVe siècle avant l'ère chrétienne.

Pourvu que M. Wilhelm n'ait pas été dupe de quelque bossu facétieux.

Le Nord-Ouest Canadien

REGLEMENTS DE HOMESTEAD.

Toute section portant un No pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception des sections numéro 8 et 26, de celles déjà prises comme homestead, ou de celles réservées comme terres à bois pour les colons, ou pour toute autre fin, peuvent être prises comme homestead par toute personne, chef de famille ou toute personne mâle agée de plus de 18 ans, chaque homestead étant de l'étendue d'un quart de section comprenant 160 acres, plus ou moins.

ENTREE.—L'entrée peut être faite personnellement à l'agence locale pour le district dans lequel est situé le terrain ou si l'applicant le préfère il peut en faisant application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire d'Immigration à Winnipeg ou à l'Agent Local pour le district être autorisé à faire son entrée par l'intermédiaire d'une autre personne.

Le prix d'entrée pour un homestead dans les conditions ordinaires est de $10.

CONDITIONS A REMPLIR.—Un colon à qui une entrée de homestead a été accordé est tenu de par les termes de la Loi sur les Terres de la Puissance et les amendements y ajoutés, de remplir les conditions requises d'après l'un ou l'autre des modes ci-après :

1.—Durant trois ans demeurer sur le terrain et le cultiver au moins six mois chaque année.

2.—Si le père (ou la mère, le père étant mort) de la personne qui a pris un homestead réside sur une ferme dans le voisinage du dit homestead le colon satisfera aux exigences de la loi s'il demeure avec son père ou sa mère.

3.—Si un colon a obtenu la patente pour son homestead ou un certificat de délivrance de la dite patente, contresignée suivant les prévisions de cette Loi, et a obtenu une entrée pour un second homestead, il satisfera aux conditions de residence imposées par la Loi, en résidant sur son premier homestead, si le second se trouve dans les environs du premier.

4.—Si le colon a sa demeure permanente sur une terre qu'il cultive et qui lui appartient dans le voisinage de son homestead il satisfera à la loi en y demeurant.

Le terme "environs" employé ci-dessus, désigne le même township ou un township adjacent ou joignant à l'angle.

Un colon qui se prevaut des conditions des clauses (2) (3) ou (4) doit cultiver 30 acres sur son homestead, ou en remplacement posséder 20 têtes de bétails, avec les bâtiments requis pour ces animaux, et de plus, avoir 80 acres convenablement cloturés.

Tout "homesteader" qui ne se conforme pas aux conditions requises par la loi des homesteads est exposé à se voir retirer son entrée de homestead, et le terrain susceptible d'être pris de nouveau.

DEMANDE DE PATENTE.—La demande de patente doit se faire au bout de trois ans en s'adressant à l'Agent local ou sous-agent ou à l'Inspecteur des Homesteads.

Six mois avant de faire cette demande le colon doit en donner avis par écrit au Commissaire des Terres de la Couronne à Ottawa.

Informations.—Les immigrants pourront se procurer à tous les bureaux des Terres de la Couronne toutes les informations concernant les terrains disponibles, comme homesteae. Il leur sera donné gratuitement tous les renseignements et l'aide nécessaires, en faisant la demande au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg, Manitoba, ou à tout agent des terres dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, aussi toute information concernant le bois, le charbon, et tout autre min éraux. ainsi que copies des lois et des règlements. On peut obtenir aux mêmes endroits les mêmes renseignements concernant les Terres de la Couronne daus la Ceinture du chemin de fer du Pacifique Canadien dans la Colombie Anglaise.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemins de fer ou des sociétés particulières.

Avis

EST par le présent donné que Isaac Pitblado de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, Avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Almira Pitblado, de la dite Cité de Winnipeg, pour cause d'adultère.

AIKINS, ROBSON & LOFTUS,
Soliciteurs du requérant.

Daté en la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce 15e jour de Septembre, 1904.

Au café des comédiens.

— Qu'est-ce que c'est, au juste, qu'une pièce d'été ?

— C'est une pièce à laquelle le public est susceptible de réserver un accueil un peu... frais !

M. de Calino, en été, ne sort jamais en automobile.

— Pourquoi cela, Monsieur de Calino x

— Vous ne voudriez pas, par cette chaleur, que je fasse usage de chevaux-vapeur ?

M. Borden declare que si il arrivait au pouvoir, il annulerait le contrat du G.T.P. Notre intéret est de voter contre ses candidats.

CONDOLEANCES

(Communiqué)

A une assemblée régulière du conseil de la Municipalité de St-François-Xavier, tenue le 4 du mois courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimitée:

Proposé par le conseiller H. L. Ross.

Secondé par le conseiller Norbert Deslorier.

Attendu, qu'en vu de la perte que nous venons de faire par le décès de notre ami et membre du Conseil, M. J. F. Létourneau, et de la perte encore plus forte par ceux qui étaient plus rapprochés et plus chers à lui ; qu'il soit résolu :

Qu'il n'est que juste de dire en mémoire du défunt que nous regrettons l'absence de parmi nous, d'un qui méritait sous tous les points et rapports, notre respect et notre égard ; que nous sympathisons sincèrement avec la famille du regretté défunt.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à sa famille, et au journal, L'Echo du Manitoba.— Adopté.

P. LAVALLEE,
Sect.-Trésorier.

St.-Frs.-Xavier, le 10 octobre 1904.

MARCHE DE WINNIPEG

No 1 Northern	$1.02
No 2 Northern	99c
No 3 Northern	93c
No 4 Wheat	87c
Feed Wheat	[illegible]
Feed No 2	58c
FARINE :—	
Lac des Bois 2 roses	$2.90
Red Patent	2.70
Medora	1.50
XXXX	1.30
Hungarian	2.75
Glenora	2.35
Manitoba	2 à 2.30
Imperial XXXX	1.40
AVOINE :—	
	1ère qualité
En char, à Winnipeg	34 à 35c
ORGE :—	
Orge de brasserie	35 à 40c
Orge commune	35c
FOIN — La tonne :	
En charge	$8.00 à $9.00
VOLAILLES :—	
Poules	9c la lb
Poulets du printemps	40 à 60c la couple
Canard	
Oies	
Dindes	
BEURRE — La livre :	
De laiterie	18¼ à 19¼
D'habitant	17c
OEUFS :—	
Absolument frais	19c
LEGUMES :—	
Pommes de terre, à Winnipeg	40 à 45c
Carottes, betteraves	40c
Céleri le paquet	30c
VIANDES BOUCHERIE :—	
Boeuf, ville, la lb.	5¼ à 5¾
Boeuf, d'habitant	5c
Veau	7c
Mouton	9c
Agneau	11 à 12½c
Porc	8¼c
ISSUES :—	
Son	$18.00
Gru	20.00
Par tonne en poches, $1.50 en plus.	
GRAINS CASSES :—	
Avoine, la tonne	$28
Orge, la tonne	22

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse à l'Agence Consulaire de France, à Winnipeg, ou au Consulat Général, à Montréal :

BLOUIN, Joseph Louis.
BREUILLER, Léon Lucien.
BOUSQUET, Pierre Alexis.
COILLEJEAN, Auguste, Pierre, Jean.
CHUCHU, Gustave, Brigide.
COLOMBIER, Henri, Marie.
COMTE, Gabriel.
DIEUDONNE, Louis.
DUPONT, Emile.
DUBOIS, Georges.
FOUR, Jean Pierre.
FOURGERON, Ligier.
FOURNIE, Georges Gaudens.
GALOPIN, André, Alfred.
GALOPIN, Edmond Hippoéyte.
FOURNEL, Théodore, Alphonse, Augusta.
LECOMTE, Paul, Eugène.
MOULIN, Etienne.
MAGON de la GICLAIS, Marie, Joseph.
NEE, Emile, François.
NOYER, Albert.
OBLIN, Jules, Emile.
PINIER, Victor, Mathurin.
ROULIER, Jean, Victor, Joseph
SIMONIN, Joseph, Félicien.

Nos Correspondants

MANOR

La population française de notre village s'est augmenté d'une unité. A. H. de Trémaudan est l'heureux père. La mère et l'enfant, un garçon sont bien.

—Mlle M. Simpson, est arrivée de Montréal, il y a environ trois semaines, pour occuper une position au rayon des étoffes, chez Hamelin Frères & Cie. Mlle Simpson parle couramment le français.

—M. A. N. Bourget, de Fall-River, Mass., est à High View, depuis quelques jours. Nous croyons que c'est l'intention de ce monsieur d'établir un commerce sur cette ligne.

—Le temps se maintient à l'humidité et les cultivateurs éprouvent de grandes difficultés à faire battre leurs récoltes.

—Monsieur l'abbé Gaire, le prêtre colonisateur bien connu, réside en ce moment à Wauchope.

—Il n'est question en ce moment que des élections et le pays se prépare à donner une très forte majorité au candidat libéral, M. S. G. Turriff, un vieux résident des Territoires du Nord-Ouest, un homme dont les grandes qualités administratives déjà éprouvées sont reconnues de tous, libéraux et conservateurs. Aussi, la plupart de ces derniers, reconnaissant que le candidat tory, I. H. Brigham, est un homme absolument nul se préparent-ils à voter pour M. Turriff. Ce dernier, d'ailleurs, parle très bien le français. La question du Grand-Tronc-Pacifique est aussi bien faite pour créer des votes en faveur du gouvernement, là où autrement ce dernier aurait à soutenir une forte opposition. Il suffit, en effet de comparer, les allocations en terre et en argent qui ont été faites au C.P.R., lors de la construction par le gouvernement conservateur, et la somme relativement petite que le gouvernement Laurier a décidé d'offrir au Grand-Tronc, pour admettre que le bon sens est tout entier du côté des Libéraux cette fois comme toujours. Les centres français des environs se font remarquer dans cette division électorale par l'unanimité de leurs votes en faveur de M. Turriff. A Manor, les votes seront enregistrés par M. A. H. de Trémaudan.

Il a été décidé de former à ce point une Chambre de Commerce. M. A. H. de Trémaudan a été choisi du comité d'organisation. Nous sommes heureux de voir que nos amis de langue anglaise se plaisent ainsi à reconnaître les bonnes qualités d'un des nôtres. Ajoutons aussi tout bas que notre compatriote aura été ici le véritable organisateur de la victoire libérale, attendu que Manor s'est toujours fait remarquer par ses tendances conservatrices et que cette fois, le candidat libéral y aura une forte majorité.

Vive le parti libéral ! Vive Laurier !

NEMO.

SAINT LEON

A voir avec quelle énergie se démènent certains meneurs politiques, il est impossible d'oublier l'approche des élections fédérales.

Tous les meneurs conservateurs sont en campagne et cabalent à qui mieux mieux et par tous les moyens possibles pour empêcher la population française de voter pour le gouvernement libéral.

Il est fort regrettable de constater parmi les plus actifs partisans certaines personnes que leur caractère devrait cependant tenir éloignées de la campagne purement politique qui se livre à l'heure actuelle.

La cabale conservatrice ne se fait pas seulement dans les rues et dans les maisons, elle se fait jusque dans la chaire.

Nous avons entendu l'autre dimanche dénoncer votre journal avec des commentaires et pour des raisons qui ne militent guère en faveur de ceux qui se livrent à ces dénonciations.

D'ailleurs cela prouve uniquement combien l'on craint votre journal, et combien l'on redoute ses exposés clairs et sages de la situation politique.

Ces dénonciations sont un certificat indiscutable de sa valeur. Personne ne s'y trompe, et ce ne sont point avec des menées de ce genre que l'on arrivera à nous convaincre du bien fondé des idées pour lesquelles travaillent si maladroitement ces personnes.

Il ne viendrait jamais à l'idée d'aucun libéral de défendre la lecture des "Cloches de St-Boniface", par exemple, et nous trouvons étrange qu'on prétende nous interdire la lecture d'un journal auquel tout le reproche que l'on puisse faire, c'est de défendre le parti libéral.

L'on me dit d'autre part que St Léon n'a pas seul le triste privilège de ces manœuvres et qu'à Notre-Dame de Lourdes le même fait s'est produit. Evidemment, c'est un mot d'ordre.

Cela n'empêchera pas "L'Echo du Manitoba" de rester fidèle à sa devise : "Tout droit" et ses fidèles lecteurs de lui continuer leur patronage.

UN VOISIN.

NOTRE DAME DE LOURDES

Nous avons eu la semaine dernière la visite d'un journaliste français, fort distingué, Monsieur R. de Caix de Saint Aymour, rédacteur au journal "Les Débats", de Paris.

Ce monsieur a voyagé à travers le Canada, chargé d'une mission de son journal et il s'est déclaré très intéressé par tout ce qu'il a constaté au cours de son voyage à travers les paroisses de langue française du Manitoba.

Précédemment, M. de Caix avait fait une fort sérieuse enquête à Terre-Neuve et à St-Pierre.

Il est parti pour St-Louis et les Etats-Unis où il est chargé de faire une enquête pour "Les Débats" sur la campagne présidentielle qui bat son plein à l'heure actuelle.

—Plusieurs religieuses et autres institutrices qui enseignaient à Notre-Dame de Lourdes viennent d'être avisées que leurs autorisations pour enseigner étant terminées, leur permis ne serait pas renouvelé tant qu'elles ne possèderaient pas les qualifications requises par la loi. C'est "l'Advisory Borad" qui le leur leur a notifié.

—Les battages sont en ce moment en pleine activité. La moyenne des rendements à l'acre varie énormément cette année. Tandis que quelques personnes ont obtenu des moyennes de 18 à 25 minots, il en est beaucoup d'autres qu'il s'estimeront heureuses si tout compte fait, elles obtiennent dans les environs de 12 minots.

—A voir les nombreuses lueurs qui, chaque nuit éclairent l'horizon, il y a tout lieu de craindre que nos fermiers oubliant la triste expérience de l'an passé et ne risquent de provoquer de terribles feux de prairie.

Espérons que les pluies et peut-être les neiges empêcheront cette terrible éventualité de se produire.

DIDENA.

SAINT PIERRE

La famille de M. Achille Saltel, vient de s'augmenter d'une nouvelle unité. Nous présentons nos souhaits de longue vie et de prospérité au noubeau bébé.

M. A. Saltel, est le favori de la fortune. Venu au Manitoba, ayant pour toute ressource son énergie et son labeur, il a su conquérir mieux que l'aisance et qui plus est, chaque année sa famille s'augmente régulièrement d'un nouveau rejeton.

Tous les bonheurs à la fois.

N'en soyons pas jaloux, car il les mérite bien.

DIVERS

L'année actuelle détient le record pour les construction à Winnipeg. Déjà l'on dépasse 9 millions de piastres de permis de construction et l'on estime que le chiffre total, dépassera 10 millions !

Monsieur Senez de la raison sociale Tuck et Senez, plâtriers, est à remplir deux contrats considérables, l'un pour l'édifice Silvester & Wilson, au coin des rues Albert et McDermot et l'autre pour le nouvel édifice des jeunes Libéraux, à Winnipeg.

Le Docteur Dame, a décidé d'ouvrir un cabinet de consultation au nouvel édifice de la Banque Union, auprès de l'Hôtel-de-Ville. Cette nouvelle sera accueillie avec joie par les anciens clients et amis du sympathique docteur.

Une recolte manitobaine

La gravure ci-dessous est la reproduction d'une photographie prise par nous de quelques spécimens vraiment remarquables de la végétation au Manitoba.

Ces choux, qui sont cueillis au hasard dans le jardin de M. Max Guillout, jardinier à St-Charles, sont d'un poids vraiment phénoménal. Il n'en faut que 130 pour faire une tonne !

Et nous le repétons, ce n'est point un lot de choux triés, mais bien le lot tel que le donne la récolte dans le champ rangée par rangée.



Le seigneur et roi de ces choux monstrueux pesait le joli poids de 33 livres. Un visiteur américain l'a acheté pour envoyer à New-York comme spécimen de la végétation au Manitoba. Pour l'emballer il a fallu une caisse de 1 verge carrée.

M. Guillout, le producteur de cette merveilleuse récolte, bien connu à Winnipeg comme jardinier, déclare que l'année prochaine il pourra nous montrer quelque chose de mieux encore.

Il vient d'acheter à St-Charles une propriété de 100 acres qu'il s'occupe de faire défricher en ce moment et il nous promet des merveilles de ce sol vierge.

Avec des preuves de ce dont il est capable, aussi convaincantes que la voiturée de choux ci-dessus, nous n'avons qu'à nous incliner et à attendre la récolte de l'année prochaine. Les lecteurs de "L'Echo" verront la gravure de quelque nouvelle merveille.

M. Max Guillout est une preuve frappante de ce que peuvent le travail, le savoir et l'énergie, quand on a pour champ d'exploitation le sol merveilleux du Manitoba.

ORDINATION

Nous avons oublié, la semaine dernière au milieu des préoccupations de la campagne, de mentionner un événement fort intéressant; nous tenons à réparer cette omission.

La cathédrale de Saint-Boniface, Manitoba, résonne encore de l'écho d'une belle et imposante cérémonie. En présence d'un grand concours me, fils du juge de ce nom, vient de membres du clergé et de plusieurs fidèles, M. J. H. Prud'hom- d'être ordonné prêtre par Sa Grandeur, Mgr Langevin.

A la même cérémonie, M. T. Paré, ex-M-P.P., pour La Verandrye, a été tonsuré.

L'évêque de Saint-Boniface a profité de l'occasion pour prononcer un éloquent sermon sur la dignité des devoirs du prêtre.

Le soir, un banquet fut donné à la demeure du juge Prud'homme. Les convives étaient au nombre d'une trentaine.

Le nouveau prêtre est parti pour Rome, où il demeurera plusieurs années, afin de parfaire ses études religieuses. Ses nombreux amis lui ont fait une belle démonstration avant son départ.

PERDU

PERDU — Un team de chevaux de couleur bai, l'un d'eux a des balzanes blanches aux pattes de derrière, et est marqué à la cuisse.

Ces chevaux ont pris l'épouvante vendredi dernier aux environs de Prairie Grove, attelés sur une waggine.

Prière de faire parvenir tous renseignements les concernant, à M. DENY, Prairie Grove, (Man.) Bonne récompense.

Petites Annonces

TARIF

25 cts l'insertion d'un pouce

A VENDRE — Un Taureau de race âgé de 4 ans 1-2 ayant son pedigree officiel. S'adresser à X. Y. à L'ECHO du MANITOBA.

ON DEMANDE — Une jeune fille diplomée ou non, capable d'enseigner le Français, dans une famille privée. Bons gages. S'adresser à E. Richard, Richard, P.O.— viâ Battleford, N.W.T.

A VENDRE — A Ste Rose du Lac, une terre bien bâtie, près de la rivière ; à 1 mille et quart de l'Eglise. Une autre, à 2 milles de l'Eglise. S'adresser à G. A. DOSSIER, propriétaire, Ste Rose du Lac, Manitoba. 4f.

AVIS

EST par le présent donné, que John Copp Sobey, de la ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, Agent d'Immeubles, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte de Divorce d'avec sa femme, Lena Sobey, autrefois de la dite ville de Winnipeg, mais aujourd'hui de la ville de East Grand Forks, dans l'Etat de Minnesota, l'un des Etats Unis d'Amérique pour raison d'adultère.

Daté de la Ville de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce 22ème jour de Mars, A.D. 1904.

H. P. CARPER,
Avoué pour le requérant. 6m